



RASSEMBLEMENT ANNUEL AU
PARC D'OLHAIN (PAS-DE-CALAIS)



LES CAMPINGS PARTENAIRES



MARCHE NORDIQUE À SAINT-JORIOZ



Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#313 PRINTEMPS 2022



OUVERTURE DE NOS CAMPINGS
LE 1^{ER} AVRIL



La revue trimestrielle du GCU a été créée en 1938 par Maurice Fonvieille, mort pour la liberté.

Association laïque dite "groupement des campeurs universitaires de France", le GCU regroupe toutes les personnes partageant ses valeurs fondatrices humaines, laïques, solidaires et conviviales, acceptant sa conception du camping basée sur le bénévolat et la gestion participative et adhérent sans restriction à ses statuts, son règlement intérieur et ses consignes de fonctionnement.

72 boulevard de Courcelles - 75017 Paris
Tél. : +33 (0)1 47 63 98 63
www.gcu.asso.fr • gcu@gcu.asso.fr

Directeur de la publication : Ludovic Broussaud

Directeur-adjoint de la publication : Didier Bonnaire

Rédacteur en chef : Nicolaas van der Toorn

Conception graphique : Casimage Productions

info@casimageproductions.com

Coordination : Laurence Tramaux

Réalisation graphique : Olivier Fer

Dessins : Patrick Deubelbeiss

Impression : Imprimerie Vincent

Photo de couverture : Pierre Rapey

Dépôt légal: 4^e trimestre 2022
ISSN n° 1776-6877

Ce numéro a été tiré à 18 000 exemplaires.

Cette revue sera diffusée largement au-delà de nos adhérents.

Anciens présidents :

Albert Taste (1937-1957)

Maurice Fusibet (1957-1968)

Jacques Beck (1968-1986)

Hubert Roverc'h (1986-2000)

Jean-Louis Chevalier (2000-2012)

Président d'honneur : Jean-Louis Chevalier

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Claire Bazin

Vice-présidents : Didier Bonnaire, Patrick Dubois

Secrétaire général : Gérard Lefèbvre

Trésorier : Denis Dvorsak

Autres membres du bureau :

Alain Chartier

Yannick Dereep

Jacqueline Serin-Tinon

Autres membres du CA :

Christian Boulounaud

Ludovic Broussaud

Jean-Michel Elhorga

Gilbert Grandpierre

Sophia Lamri

Virginie Lamulle

Pascal Richy

Alain Schmitt

Michel Tendron

Nicolaas van der Toorn



Plein air et culture

LE CAMPING ASSOCIATIF

#313 PRINTEMPS 2022

3 ÉDITO

4 INFOS

8 ÉCHOS DES CAMPINGS

11 TÉMOIGNAGE

12 CAMPING NATURE

14 CAMPINGS PARTENAIRES

16 ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

18 VÉLO RANDONNEURS

20 RASSEMBLEMENT DES RETRAITÉS

21 RASSEMBLEMENT ANNUEL

Parc d'Olhain, Pas-de-Calais

25 ADMINISTRATION

Activités du CA d'automne

Convocation à l'AG 2022

Modifications du règlement intérieur

31 CARNET & PETITES ANNONCES

PRÉPARONS LES REVUES À VENIR

Pour paraître dans la revue automne 2022,
les articles et les photos doivent
parvenir au secrétariat du GCU
avant le 15 septembre 2022.

Pour envoyer vos textes et photos :
gcu@gcu.asso.fr



Le camping intergénérationnel

PAR CLAIRE BAZIN, PRÉSIDENTE

On ne peut pas évoquer le concept de l'intergénérationnel sans parler de la pratique du camping et plus particulièrement celle au GCU.

L'intergénérationnel se définit comme la transmission d'expérience et de savoirs entre personnes d'âges différents. Dès la fondation du groupement, Albert Taste imagine "nos camps de vacances de l'avenir comme des foyers d'éducation mutuelle".

Le partage intergénérationnel permet de favoriser une plus grande cohésion sociale et a fortiori une plus grande solidarité. De même, le camping favorise ces échanges, cette fraternité, comme l'indiquait André Panouillet, cofondateur du GCU : "Nul, plus que le campeur, n'a le sens du social, le goût de l'entraide plus développé."

Caroline Guffens de l'association *Le Bien Vieillir* explique qu'au-delà de l'apport personnel, l'intergénérationnel concrétise des valeurs sociétales : partage, solidarité et respect. Philosophie commune au GCU. Déjà cinq générations se sont succédé pour faire perdurer notre association. Le GCU d'aujourd'hui s'est construit sur les valeurs que nous ont transmises nos aînés. Elles ont permis cette cohabitation entre tous les campeurs qui appliquent les règles de respect, de bienveillance pour permettre à chacun de vivre en harmonie. Valeurs qui restent intemporelles et chaque génération s'y accroche car elles sont nos racines.

Le camping sied à tous les âges. Diverses activités pratiquées dans nos campings contribuent à la cohésion sociale dont l'intergénérationnel est un indéniable vecteur. Se met alors tout naturellement en place une complicité entre générations pour maintenir des liens sociaux.

Mais au GCU comme dans toute société, le clivage entre les âges dans la manière de se percevoir existe. Qui n'a pas croisé cet "ancien" qui râlait après les "jeunes" car "ils ont fait du bruit". Ou ce "jeune" qui ne comprend pas cet "ancien" qui "se couche comme les poules alors qu'on est sur les bords de la Méditerranée". Rappelons qui nous étions. N'oublions jamais que la vieillesse est la jeunesse d'autrefois. Et comme l'a écrit Oscar Wilde : "La nouvelle génération est épouvantable. J'aimerais tellement en faire partie ! "

Le camping intergénérationnel est une force au GCU !

*"Chaque âge constitue un fabuleux réservoir d'énergie et de ressources dans tous les domaines.
Plus on y puisera, plus il se remplira !"*

Extrait de la Charte de la plateforme de l'Intergénération, Courants d'Âges



UTILISATION DU GAZ

PAR JEAN-MICHEL ELHORGA

Certains se posent la question sur l'interdiction de l'utilisation du gaz dans certains de nos campings, notamment dans le Sud-Est mais aussi ailleurs.

En vérité, rien n'est formellement et réglementairement interdit. On peut cependant déterminer 2 cas:

Le réchaud est fixe : dans une caravane où un camping-car.

Son utilisation est alors autorisée avec les précautions d'usage habituelles quant au maniement de l'appareil, aux conditions de son utilisation et à sa surveillance.

Le réchaud n'est pas fixe : il est dans une tente, sous un avert, voire à l'air libre. Cela concerne aussi les barbecues à gaz.

Il faut alors qu'il soit équipé d'un système de coupure automatique en cas de renversement. Comme la plupart ne sont pas équipés d'un tel système, nous avons décidé de les interdire dans ces conditions d'utilisation. Il est à noter que les pompiers font parfois des visites sur les terrains pour vérifier cela.



Photo PIXABAY

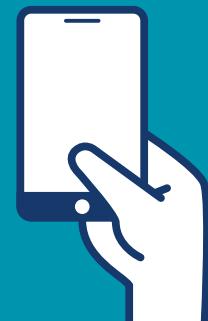
FORMULE "OCCUPATION TEMPORAIRE - GARAGE MORT"

Laissez votre installation au camping entre deux séjours. Seuls les emplacements nus non réservables sont disponibles pour l'utilisation de cette formule, selon les périodes définies avant et après la haute saison. En 2022 donc les emplacements impairs. La nuitée en garage mort : 1.60 €.

Attention: le garage mort n'est pas un service de gardiennage ou d'hivernage.

Vous trouverez la liste des campings où vous pouvez utiliser la formule en scannant ce QR code :

EMPLACEMENTS



LE SAVIEZ-VOUS ?

CAMPING SCIEZ-SUR-LÉMAN

Prévoir son attestation...

Il est fort utile d'avoir son attestation d'adhésion pour accéder au camping. En effet, l'entrée du domaine privé où se situe le terrain est assurée par un gardien qui veille à la sécurité de tous et reste très vigilant sur les entrées dans le domaine.

ANCV Facilitez le départ en vacances des jeunes

L'aide au départ en vacances pour les jeunes de 18 à 25 ans permet aux jeunes de partir en vacances en bénéficiant d'une aide pouvant aller jusqu'à 75 % du coût du séjour, avec une aide maximum de 200 € et un reste à charge minimum de 50 € (après déduction de l'aide).

L'aide financière est attribuée sous condition de ressources et de statut. Pour toutes informations RDV sur le site www.depart1825.com

LAVE-LINGE

L'utilisation du lave-linge ne peut se faire qu'entre 8 h et 23 h à l'exception de cas de force majeur. Leur utilisation est incluse dans le tarif de séjour. Les campeurs sont tenus de s'inscrire sur le tableau de réservation prévu à cet effet et de respecter les créneaux horaires. Une seule inscription par emplacement nu et/ou locatif. Il est recommandé de ne pas effectuer deux lessives sous 48 heures.

SUPPRESSION ENVOI DES CARTES

Dans un souci écologique et économique le conseil d'administration a décidé de ne plus émettre de cartes d'adhérent. L'attestation d'adhésion peut être imprimée à partir de votre espace adhérent. Elle est indispensable pour un séjour dans un de nos campings partenaires.

EMPLACEMENT NU

L'occupation au sol de l'installation principale (auvent exclu) ne doit pas excéder 30 % de la superficie de l'emplacement. Aucun débordement sur les emplacements voisins n'est autorisé.

ASSEMBLÉE DES CAMPEURS

La présence d'au moins une personne par emplacement nu et/ou locatif est attendue à cette assemblée.

SEMAINE DE L'ESS À L'ÉCOLE

Faire connaître et faire vivre aux élèves les principes de l'ESS et les valeurs qui les sous-tendent. Voilà l'enjeu de la "Semaine de l'ESS à l'École" qui se déroulera du 28 mars au 2 avril 2022.

Les fabricants de locatifs (mobile-home ou tithome) et la crise sanitaire : impacts pour le gcu

PAR PATRICK DUBOIS

Tous les fabricants de locatifs de plein air ont été ou sont encore touchés par la crise sanitaire. En 2021, les livraisons des commandes passées par le GCU ont pu être honorées, de justesse.

RAPPEL SUR L'ANNÉE 2021

La Grande Motte : les MH avaient été commandés dès 2019 pour des livraisons en 2020-2021 et 2022. Face à la crise, le bureau a pu faire livrer 6 MH dès le début 2021 (avant le confinement, au lieu des 4 initialement prévus), en prenant l'option de garder les 2 MH les plus récents (O'Hara).

Coutainville : la livraison des 6 MH a pu se faire entre Pâques et la haute saison, grâce à la coordination de tous, et surtout aux efforts et à la disponibilité du délégué de terrain Emmanuel Roye.

Sarzeau : la commande sur deux exercices 2020 et 2021 a pu être honorée, dès février 2021, avant le confinement, pour les 4 MH qui restaient à renouveler.

Vendres : les 4 MH ont pu être livrés à temps, avant l'ouverture du terrain.

Sciez : 2 nouveaux MH ont été commandés et livrés à temps.



Photos IRM HABITAT

Les 20 Tithomes (MHT) ont été livrés en juin et juillet 2021, malgré la crise sur le bois et autres matériaux, pendant que certains terrains étaient déjà ouverts ! Les SAV terminent cet hiver (décembre 2021 et janvier 2022) les finitions par rapport aux commandes. Cela concerne les terrains de Lacanau, Sanguinet, St-Georges-de-Didonne et Pornichet.

CONTEXTE 2022

Face à la demande, les fournisseurs ont informé le GCU qu'ils ne pourraient pas honorer les demandes prévues (RIDEAU, BENETEAU et RAPIDHOME), pour lesquelles ils étaient sollicités.

Les commandes ne pourront donc être honorées qu'en 2023, voire 2024.

Dans ce contexte, le GCU a commandé :

40 Tithomes pour 2022, qui seront livrés sur les terrains la deuxième quinzaine de juin seulement. Une précommande de 20 Tithomes a été passée pour 2023 : ce programme a été décidé pour remplacer les BT (bungalows toileés) et afin d'augmenter le parc de locatifs sans sanitaire. Cela concerne les terrains de Vendres et Vias Améthyste (en remplacement des BT) et Bormes La Favière, Grandcamp-Maisy, La Bourboule, La Croix-Valmer, Mesnil-St-Père, Pornichet, Sarzeau, Savines, St-Georges-de-Didonne et St-Saturnin-lès-Apt pour des installations nouvelles.

4 MH seulement seront livrés en juin 2022 : 2 à Aiguebelette et 2 à St-Saturnin-lès-Apt en remplacement des MH endommagés. Ce seront des MH avec 3 chambres, pour permettre à des familles qui le souhaitent d'avoir 2 chambres isolées, en plus de la chambre "parentale".

Aucune autre commande n'a pu être passée, la raison évoquée est la saturation des chaînes de production (reports liés à la crise sanitaire et pénurie des matériaux).

Dans ce contexte, et pour maintenir des locatifs de qualité, le GCU a fait réaliser des diagnostics des MH les plus âgés et lancé un programme de rénovation (La Flotte, Jard-sur-Mer, Cavalaire, Aiguebelette, Bormes, St-Saturnin, ...). L'objectif est de compenser la pénurie actuelle de locatifs neufs par des rénovations plus ou moins lourdes, afin d'allonger la durée de vie des locatifs existants.

COMMISSION "RELATIONS AVEC LES ADHÉRENTS"

PAR DIDIER BONNAIRE

COURRIERS DES ADHÉRENTS : UN DIALOGUE ESSENTIEL !

Vous êtes nombreux à nous écrire (111 courriers/courriels en 2021), ce qui montre l'intérêt que vous portez à la vie de notre association. Les délais de réponse peuvent paraître longs, mais certaines réponses font l'objet d'une étude approfondie, d'une réflexion à mener ou d'une recherche.

GESTION DES CONFLITS

Ils peuvent être de deux ordres : soit un problème entre personnes, soit un non-respect des règlements. Dans les deux cas, le conseil



des campeurs essaiera de régler l'incident à l'amiable. La première démarche est de trouver un terrain d'entente, de s'écouter, de privilégier le dialogue avec une réelle volonté d'apaisement. En cas d'échec, il rédigera un rapport de conflit en toute impartialité et confidentialité. Celui-ci devra être signé, si possible, par tous les membres du conseil des campeurs et par toutes les personnes incriminées (présentes), avec

l'identité et les numéros d'adhérent de tous. S'il y a refus ou absence de signature cela sera notifié sur le rapport, avec précision des raisons.

Le rapport de conflit doit être envoyé au siège le plus tôt possible : via le formulaire de contact de la trésorerie, par e-mail à gcu@gcu.asso.fr ou par courrier à GCU 72, boulevard de Courcelles 75017 PARIS. À aucun moment, le délégué du conseil des campeurs ou tout autre membre du conseil des campeurs ne peut prendre l'initiative de prononcer une sanction ou une exclusion à l'encontre d'un adhérent.

Lors de la saison 2021, sur proposition de la commission "relations avec les adhérents" qui a instruit 23 dossiers, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes :

- dossier classé sans suite : 2 ;
- rappel au règlement intérieur des campings GCU : 2 ;
- rappel au dialogue : 5 ;
- exclusion d'un ou plusieurs campings GCU pour deux années : 1 ;
- exclusion du GCU pour deux années : 2 ;
- exclusion définitive du GCU : 11.

4 JOURS D'ESPOIR AUTOUR DES VACANCES !

PAR DIDIER BONNAIRE

Le Salon International du Tourisme et des Voyages (SITV), dédié en 2021 à la reprise du secteur touristique, a permis aux 170 exposants d'accueillir près de 13 000 visiteurs sur 4 jours. Le GCU tenait un stand dans le hall "solidarissimo", salon dans le salon, car concomitant au SITV, pensé pour la promotion d'un tourisme et d'une économie solidaires. Chaque jour, une centaine de visiteurs se sont arrêtés sur notre stand, par simple curiosité ou en raison d'un intérêt plus marqué pour le camping. Séduits par les valeurs du GCU et notre fonctionnement participatif, quelques nouveaux adhérents potentiels que nous aurons peut-être l'occasion de croiser sur un terrain de camping GCU, à l'occasion des prochaines vacances.



Photo Didier BONNAIRE

DATES OUVERTURE / FERMETURE PISCINES GCU EN 2022

CAMPINGS	OUVERTURE	FERMETURE
CASTELS	27/05	25/09
FRÔLOIS LE VALLON	27/05	25/09
LA FLOTTE	27/05	25/09
SAINTE-JEAN-EN-ROYANS	27/05	25/09
SAINT-MAURICE-D'ARDÈCHE	27/05	25/09
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT	06/05	03/10
TOURRETTES	27/05	25/09
VIAS LA KABYLIE	17/06	25/09



Photo DR

RECLASSEMENT DES CAMPINGS

PAR PATRICK DUBOIS

Le classement des terrains de camping (1* à 5*) doit être revu tous les 5 ans.

Pour motiver les professionnels du tourisme à classer les installations, le gouvernement a conditionné la réduction à 10 % de la TVA sur les recettes à l'obtention d'un classement minimal de 1*.

Ce dispositif, qui vise à garantir un certain niveau de qualité, a évolué en 2019 et devient plus exigeant.

Le GCU avait classé la quasi-totalité des terrains de camping en 2017, avec succès sur la base d'une référence de 2* (7 terrains classés 1* et 82 terrains classés 2*).

Les critères étaient essentiellement quantitatifs (surfaces des parcelles, nombre de WC, de douches, de lavabos, etc.).

Depuis la mi-2019, des critères plus qualitatifs sont apparus avec des notions de confort et de propreté, et certaines installations ont été jugées obsolètes (WC à la turque, urinoirs, par exemple).

Ces conditions, ainsi que l'apparition de critères obligatoires non

compensables par d'autres critères, rendent l'exercice de classement plus exigeant et bien sûr plus coûteux.

C'est pourquoi le GCU a décidé :

- d'étaler sur 3 ans le classement des terrains, afin de lisser les coûts des travaux nécessaires (53 terrains sont concernés pour 2022).
- de ne pas classer certains terrains peu fréquentés.
- de ne pas rechercher systématiquement le niveau 2* (sans incidence sur la récupération de la TVA).
- de ne pas répercuter sur les adhérents campeurs des terrains non classés, le manque à gagner du fait de la non-réduction de la TVA.



LA PHOTOTHÈQUE

PAR GILBERT GRANDPIERRE

Depuis plusieurs années, le GCU sauvegarde des photos de la vie dans notre association et nos terrains de camping. Avec le développement actuel des moyens de photographier, il devient important de définir les conditions de circulation et de stockage des photos de tous les témoignages et événements qui mettent en valeur nos principes et notre patrimoine.

Si vous avez des photos de vos dernières vacances ou si vous allez capter à nouveau de bons moments pendant vos prochaines vacances, nous vous invitons à les envoyer pour enrichir la photothèque du GCU à : photosgcu@gcuf.fr.

Le thème de ces photos peut être très varié : moment de vie et animation, impressions de nos campings ou de leurs environs. Que ces visuels soient saisis avec un smartphone ou un appareil reflex, que les photos témoignent de moments sympathiques ou plutôt artistiques, il importe qu'elles aient une définition minimum de 1 Mo et que les personnes présentes sur les photos valident une diffusion via les médias utilisés par le GCU.

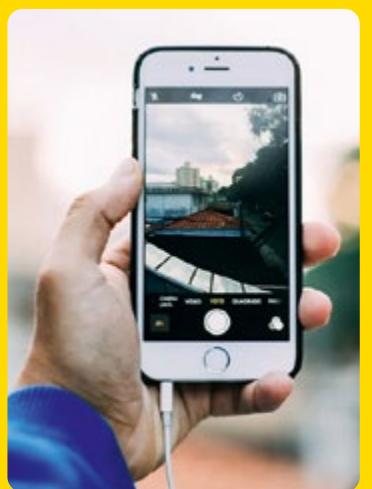


Photo PIXABAY

INFORMATIONS CAMPING DE CAPBRETON

Suite à de nombreux incidents et incivilités en 2020 des mesures avaient été prises en 2021 pour que ce camping retrouve sérénité et ambiance saine. Ces mesures ont permis d'absorber une partie importante des problèmes mais tout n'est pas résolu. Aussi, le conseil d'administration a décidé de renouveler les mesures ci-après pour 2022 :

- **réservation obligatoire du 1^{er} juin au 15 août 2022, emplacements pairs et impairs ;**
- **présence d'un salarié de l'ouverture à la fermeture du camping.**

Nous comptons sur l'implication de chaque campeur pour soutenir les membres du conseil des campeurs qui reçoivent une délégation de pouvoir du conseil d'administration pour assurer le bon fonctionnement du camping.

RÉSERVATION DES EMPLACEMENTS NUS EN 2022

Réservez votre emplacement en ligne sur le site Internet.

La réservation d'emplacements nus ouvre à partir du 22 mars 2022. Les dates et heures d'ouverture des réservations seront précisées sur le site Internet www.gcu.asso.fr

Comme chaque année, la moitié seulement des emplacements de chaque camping est proposée à la réservation. Cette année, vous pourrez réserver les emplacements ayant un numéro pair.

La réservation d'un emplacement nu n'est pas obligatoire sauf à Capbreton. Vous pourrez y réserver un emplacement à numéro pair ou impair.

Les réservations sont ouvertes uniquement en basse et haute saison, les dates et tarifs sont publiés sur le site.

En basse et haute saison, la durée d'une réservation est au minimum de 7 nuits.

En haute saison, les jours d'arrivée et de départ sont uniquement les mercredis et dimanches (samedis à Cavalaire).

CONDITIONS PRÉALABLES À LA RÉSERVATION EN LIGNE :

1. Être adhérent du GCU à jour de sa cotisation pour l'année en cours
2. Avoir créé un compte adhérent en ligne

Paiement par carte bancaire, prélèvement ou chèques vacances.



Photo Claire BAZIN

Assainissement - assainissement non collectif

PAR PATRICK DUBOIS

CONTEXTE

Au cours de l'année 2019-2020, nous avons reçu plusieurs demandes d'instances publiques concernant la transmission de documents de type Dossier Loi sur l'Eau et Cahier de vie.

Depuis l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, nous devons fournir aux SPANC (organes intercommunaux chargés de la surveillance de l'assainissement privé) et aux DDT/DDTM (services des préfectures) des documents d'autosurveillance de nos installations.

Après analyse desdits documents, il s'avère que nous ne possédons pas les compétences pour les établir nous-mêmes. Nous devons donc faire appel à des experts pour nous aider dans ces démarches. Le plus souvent nous ne possédons qu'en partie plans, schémas, réseaux et autres documents afférents à nos systèmes d'assainissement non collectifs.

Pour remédier à ce problème et afin de pouvoir nous réapproprier les informations de nos systèmes, il nous faut passer par des bureaux d'études.

Les enjeux sont importants, car faute de mise en conformité dans les délais (variables selon les terrains : chaque situation est particulière), le GCU pourrait être dans l'obligation de fermer le terrain en question.

HISTORIQUE

2019-2020 : Landrellec : avec la collectivité, nous avons pu bénéficier du raccordement au Tout À l'Égout (TAE), ce qui a nécessité des travaux importants en zone naturelle à l'extérieur du terrain et au niveau du bâtiment sanitaire (réfection des WC notamment). Une station de relevage permet d'évacuer les eaux usées, la fosse septique a été supprimée. Le coût pour le GCU est élevé : 200 000 € (à noter que la mise en conformité de la fosse septique aurait coûté plus de 400 000 €).

2021 : Auvers-sur-Oise : les collectivités ont décidé de réaliser les travaux du Tout À l'Égout (TAE) pendant la saison, ce qui a amené le GCU à ne pas ouvrir le terrain cet été. Heureusement, lors de la réfection du bâtiment sanitaire en 2014, le raccordement au TAE avait été préparé, ce qui réduira considérablement le coût restant à la charge du GCU (moins de 50 000 €).

DOSSIERS EN COURS

2021 : Castels : les discussions sont en cours avec les autorités pour étudier les meilleures solutions, afin de permettre de faire face à nos obligations sans devoir construire une mini-station d'épuration sur le terrain, qui ne pourra pas être raccordée à un TAE.

2021-2022 : Plouhinec : cet été, il y a eu un débordement dans la zone d'épandage et le GCU a été mis en demeure de mettre en conformité les installations, sous peine de fermeture du terrain. Une première réunion a eu lieu en décembre avec les autorités (Préfecture, Intercommunalité et Municipalité) : une zone d'épandage réduite, mais conforme sera réalisée en bas du terrain (étude en cours), et la fosse sera changée (à proximité du bâtiment sanitaire). Là encore, il n'y a pas de raccordement au TAE possible.

2022-2023 : Jard-sur-Mer / Vic-sur-Cère : des discussions sont engagées avec les autorités.

CONCLUSION

La mise en conformité de nos installations, en fonction des nouvelles obligations réglementaires, va conduire le GCU à étudier l'ensemble des campings concernés par ces problèmes : 14 terrains dans un avenir proche. Cela représentera des dépenses importantes, qu'il faudra accepter comme prioritaires pour les exercices à venir.

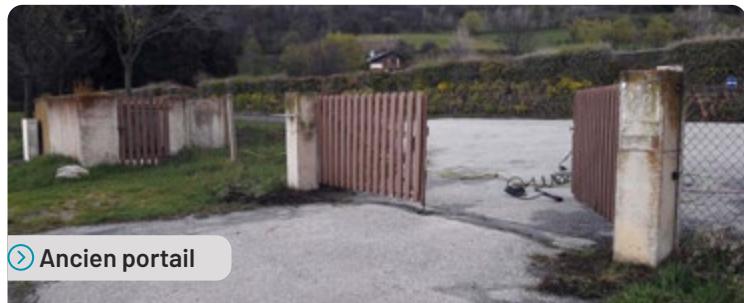
Aménagements

PAR PATRICK DUBOIS

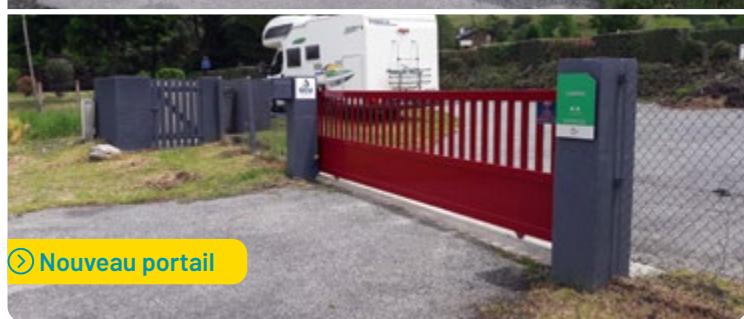
Tous les travaux d'entretien et d'aménagement des terrains de camping sont pilotés par la Commission des Aménagements, qui est composée d'une dizaine d'aménageurs : administrateurs en charge d'aider les délégués de terrain à maintenir les terrains de camping en bon état de fonctionnement et à moderniser les installations (sanitaires, locatifs, etc.).

Les dépenses annuelles sont de l'ordre de 3 à 3,5 millions d'euros. À ces dépenses de travaux, s'ajoutent des achats de matériels et les frais d'eau, d'électricité, de gaz, les ordures ménagères, les taxes diverses, etc.

En photo, travaux réalisés à Err.



⌚ Ancien portail



⌚ Nouveau portail

Voici le calendrier des activités de la Commission des Aménagements :

Chaque année, les délégués de terrain établissent pour l'été N-1, avec les aménageurs, les prévisions de travaux et achats d'équipements pour la saison future N. Les premiers arbitrages sont faits lors de la réunion de la Commission avant le rassemblement du mois d'août. Les observations rédigées au cours de la saison d'été dans les cahiers bleus par les délégués du conseil des campeurs sont retenues pour la réunion de la Commission de la Toussaint.



⌚ Avant



⌚ Après



⌚ Avant



⌚ Après

Lors de la réunion de la Commission de la fin janvier, des programmes complémentaires sont engagés : jeux, chauffe-eau, etc., comme les éléments communiqués au CA de mars pour le budget de la saison. (Rappel : l'exercice comptable du GCU est du 1^{er} avril N au 31 mars N+1.)

Chaque année, le GCU doit s'adapter :

- à un contexte, qui évolue sans cesse : réglementations diverses, sécurité, etc.
 - aux aléas : climatiques, sanitaire (Covid), etc.
- Les aménageurs doivent donc, chacun dans son domaine d'expertise, être en veille sur toutes ces évolutions et recourir, si besoin, à l'aide d'experts ou de bureaux d'études.

Le besoin de compétences est réel : n'hésitez pas à contacter le secrétariat si vous souhaitez faire bénéficier le GCU des vôtres!!!



⌚ Avant peinture



⌚ Après peinture

Le GCU n'est plus ce qu'il était

PAR JACOTRE

Il est fréquent d'entendre des plaintes et des regrets sur la qualité des nouveaux adhérents qui seraient loin de valoir les anciennes générations de campeurs. Le sens des responsabilités, la solidarité, l'entraide seraient en perte de vitesse. L'individualisme, pour ne pas dire l'égoïsme, l'emporterait. Le respect d'autrui ne serait plus ce qu'il était. Ah, comme le temps jadis était enviable ! Et de multiplier les anecdotes sur un passé fait de fraternité, de coopération et d'entente réciproque.

Convenons que l'époque a changé, que les rythmes de vie ont évolué et que les choix et mutations en cours ne nous conviennent pas forcément. Il serait malvenu de nier ces changements.

Mais, rappelons-nous aussi que cette comparaison générationnelle n'est pas nouvelle. Elle remonte aussi loin que la mémoire a pu laisser de traces. L'inscription retrouvée sur une poterie babylonienne datant de plus de 3 000 ans en témoigne : "cette jeunesse est pourrie jusqu'au fond du cœur. Les jeunes gens sont malfaisants et paresseux. Ils ne seront jamais comme les jeunes d'autrefois" !

Combien d'entre nous auraient pu partager cette conviction... jusqu'à cette assemblée des campeurs de début de saison. Lorsque le choix du nouveau délégué (anciennement "responsable") fut venu, un long silence régna. Et il dura. Et puis, un trentenaire qui venait d'arriver le jour même et avait adhéré dans l'année, se proposa. Il fut chaleureusement applaudi, par une assemblée composée par bien plus de têtes chenues que de novices. Plus aucun participant ne pourra dorénavant s'aventurer à médire sur les nouvelles générations, sans que ce souvenir ne se rappelle à lui.

Un proverbe affirme que "la valeur n'attend pas le nombre des années". Georges Brassens le dit un peu plus crûment, quand il explique pourquoi "le temps ne fait rien à l'affaire". Le dévouement au bien commun, le sens du partage, l'attention à l'autre sont-ils des vertus que l'on n'acquiert qu'au fil des années ou sont-ils liés à des personnalités individuelles et à des tempéraments singuliers ? Chacun(e) apportera sa propre réponse à cette question. Certes, dans toute communauté, on trouve des personnes prêtes à s'engager et d'autres moins. Mais, la fréquentation du GCU dont l'éthique s'abreuve à la source de l'altruisme ne peut qu'amplifier la place des premiers et donner un sentiment disproportionné à celle des seconds.

LA GRANDE BOUCLE DES CAMPINGS GCU

PAR DIDIER BONNAIRE



Après un départ très énergique du Danemark, la première semaine s'annonce très attractive avec le passage des redoutables et redoutés "secteurs pavés". Une fois sortis de l'enfer du Nord, les coureurs traverseront les Alpes suisses et françaises avec deux arrivées aux sommets du Granon et de l'Alpe d'Huez. L'édition 2022 verra se succéder tous les types de terrains, ce qui augure une épreuve ouverte et palpitante.



Campeurs passionnés du Tour, les campings GCU listés ci-dessous vous permettront de profiter au plus près de l'épreuve et de vivre votre passion sans modération :

- Oye-Plage (Pas-de-Calais) mardi 5 juillet
- Prémanon (Jura) samedi 9 juillet
- Chamonix et Sciez-sur-Léman (Haute-Savoie) mardi 12 juillet
- Saint-Jorioz (Haute-Savoie) mercredi 13 juillet
- Saint-Colomban-des-Villards, Vallouise et Villar d'Arène (Hautes-Alpes) jeudi 14 juillet
- Luchon Saint-Mamet (Haute-Garonne) mercredi 20 juillet
- Arrens-Marsous et Lau Balagnas (Hautes-Pyrénées) jeudi 21 juillet
- Lamagdelaine (Lot) vendredi 22 juillet

Vivez le camping autrement au cœur de la course !

COMPTE RENDU "ACCUEIL DE GROUPES 2021"

PAR YANNICK DEREET

L'accueil des groupes a de nouveau marqué le pas en 2021. Dix-sept groupes ont pu profiter de nos terrains de camping et de nos structures pour leurs projets de vacances ou de rencontres sportives. Quelque 277 adultes et 290 enfants ont vécu des moments forts au GCU, avec toujours en toile de fond, le partage de nos valeurs et de nos convictions participatives.

Les accueils sont répartis sur l'ensemble de nos terrains de camping et nous sommes attentifs aux conditions d'accueil par nos adhérents.

Le partage des tâches est une priorité et l'investissement de ces groupes dans les activités de nos campings un principe important. Par ces accueils, le GCU fait connaître son organisation, ses engagements et ses expériences.



Photos Julie CANIOU

Rencontre avec Martin CANIOU

qui souhaite partager sa jeune expérience de campeur CU avec vous.

Bonjour chers lecteurs,

Je m'appelle Martin, j'ai 9 ans, je suis en classe de CM1. J'ai deux adorables sœurs, Chloé (6 ans en CP) et Louison (1 an). Depuis ma naissance, je fais du camping au GCU. C'est à Sarzeau en Bretagne que j'ai découvert la pratique du camping sous toile de tente familiale. Maintenant nous utilisons un camping-car pour les vacances.

Dès que l'on arrive sur un camping GCU, on se fait très vite des copains, un petit tour de vélo et on te demande : "comment t'appelles-tu, tu viens jouer avec nous". J'aime bien tous les types de camping que ce soit à la mer ou à la montagne mais le plus souvent c'est en bord



de mer que l'on campe : Hendaye, Oléron et Sanguinet. Selon le lieu je trouve toujours à m'occuper, il y a toujours un endroit qui me plaît. À part à Hendaye, on peut faire du vélo dans tous les campings et ça me plaît.

Côté activités, je participe aux animations réservées aux jeunes (concours de pétanque, ...). Cet été j'ai animé avec des copains une chasse aux trésors pour les 5 à 12 ans.

Ce qui me plaît beaucoup, c'est le passage des commerçants sur le camping qui préparent des crêpes, galettes et pâtes chinoises. C'est comme si on était dans un nouveau resto à chaque fois.

J'ai passé de merveilleuses vacances cet été au camping du Bois-Plage. La liberté de faire du vélo sans avoir les parents "sur le dos" alors qu'à la maison c'est limité. Jouer avec les copains sur le camping et à la plage. On se retrouvait dans une "base secrète" située vers l'espace jeux.

Pour la première fois, j'ai dormi tout seul dans ma tente. Le camping est calme. Juste une nuit où j'ai eu un peu peur, le vent, le froid et un oiseau qui se servait de ma tente comme perchoir. Mais dormir en tente tout seul est plus tranquille, on n'est pas dérangé par les pleurs de la petite sœur. On peut se lever un peu plus tard.

Vous avez compris que j'adore faire du vélo. Sur l'île de Ré, on partait toute la famille sur les pistes cyclables et les chemins, ma petite sœur dans la remorque tractée par Papa, Chloé sur le vélo accroché à celui de Maman et moi sur mon grand vélo.

Le vélo c'est super pour se déplacer en étant écologique. Alors suivez-moi !

Merci beaucoup de m'avoir lu et j'espère vous retrouver sur un camping GCU prochainement !



LA FERRIÈRE

Découvrir la montagne en famille dans le massif de Belledonne

PAR AUDREY MOULIN

Un paysage de montagnes à seulement 50 km de Grenoble. Du camping, la vue s'ouvre sur un paysage de forêts verdoyantes, de montagnes enneigées et de torrents.

Situé à 10 km d'Allevard-en-Isère, à 1 100 m d'altitude, le GCU de La Ferrière est une belle surprise. Pourtant il fait partie des campings délaissés par les adhérents. Nous étions 5 emplacements lors de notre séjour et unanimes : La Ferrière mérite certainement le détour.

Car au-delà de l'environnement proposé, un grand nombre d'activités sont possibles du camping même ou à quelques kilomètres pour toute la famille.

NATURE, MONTAGNE ET LOISIRS

À 100 m du camping, départ de nombreuses balades et randonnées, un torrent pour se rafraîchir, activités chiens de traîneaux d'été ou cani-randonnée.

Au Nord, à 2 km avis aux pêcheurs à la truite. Un étang les y attend. À 6 km, à la station de ski du Pleynet, pour les amateurs de sensations fortes, vous pourrez expérimenter la wiz luge et l'acrobranche. Le téléski de la station vous emmène sur la crête pour y faire des randonnées ou descendre les pistes en VTT.

Au Sud, à 2 km, des balades équestres dès 8 ans sont proposées. Une envie de se baigner ? À Allevard vous pourrez vous baigner dans un plan d'eau aménagé ou à la piscine.

CULTURE

À Pinsot, 6 km au Sud, une visite très intéressante au musée des forges et moulins occupera une après-midi en complément du sentier de découverte des mines.

ET CÔTÉ PRATIQUE

Maison de la nature en face de l'étang pour obtenir tous les renseignements touristiques aux alentours.

Une boulangerie à 2 km, un Carrefour Contact à 10 km.

Le sanitaire du camping rappelant un chalet est doté d'une grande salle de 50 m² conviviale avec table de ping-pong et 6 grandes tables. Très agréable refuge en cas d'orage où passer des soirées à plusieurs.

ACCÈS

D'Allevard, l'accès au camping se fait par une route large avec une pente modérée. Alors n'hésitez pas à venir découvrir le massif de Belledonne et ce beau camping de montagne. La pancarte GCU vous indique l'entrée secondaire à l'arrière.





Photo Claire BAZIN

ARRENS-MARSOUS

Évasion au cœur des Pyrénées

PAR DIDIER BONNAIRE

Bienvenue dans notre camping situé dans un village authentique, au pied des prestigieuses montagnes telles le Balaïtous, le Gabizos, les cols de l'Aubisque et du Soulor. Paradis des "pyrénéistes", les activités ne manqueront pas : randonnées, VTT, parapente, rafting sans oublier la piscine municipale.

60 EMPLACEMENTS

Ouvert du 17 juin au 25 septembre 2022.

Altitude 900 m.

Sa situation au cœur du village en fait un camping idéal pour limiter les déplacements en voiture.

DÉCOUVRIR LA RICHESSE DU PATRIMOINE

Vous découvrirez un patrimoine villageois riche et diversifié. Le village d'Arrens, qui était autrefois un centre de culture du lin et du chanvre, garde encore plusieurs maisons anciennes faites de pierres, de bois et d'ardoises. Dans les deux villages où l'eau de la montagne coule partout, on trouve également plusieurs lavoirs, des fontaines anciennes, d'anciens moulins à eau et de jolis vieux ponts de pierre.

LE MUST

L'Aubisque (1709 m) constitue l'un des plus remarquables panoramas pyrénéens. Il relie la vallée d'Arrens et celle de l'Ouzom.

SITE TOURISTIQUES

Village d'Arthez d'Assun
Maison du Val d'Azun
Parc national des Pyrénées
Musée montagnard du Lavedan

LOISIRS

Randonnées : vous pouvez randonner sur 10 sentiers balisés, soit 105 km de marche au total. Parmi ces sentiers, 8 possèdent un tracé GPS, ce qui vous permet grâce à l'application de les parcourir facilement. Le long de ces randonnées pédestres vous pourrez découvrir de nombreux éléments du terroir local : patrimoine bâti, réserves naturelles, produits locaux, ...

Pêche : lacs de pêche en altitude : Anglas, Uzious, Lavedan (truites fario, omble de fontaine...)

Sports nature : la base de loisirs du Val d'Azun accueille toute l'année petits et grands autour de nombreuses activités ludiques et sportives. Pumprack, aire de jeux pour enfants avec notamment tyrolienne et marmotte géante, terrain de tennis, mur d'escalade, terrain multisports, terrains de pétanque, slackline, streetworkout.

Baignade : au cœur des montagnes du Val d'Azun, venez vous rafraîchir à la piscine d'été d'Arrens-Marsous. Piscine chauffée, toboggan, pataugeoire, banc massant, cours de natation, aquagym, plage enherbée pour bronzer.

SAVOURER

Rudes et généreuses à la fois, les vallées de Gavarnie cultivent un certain art de vivre où les produits du terroir ont toute leur place. Parmi quelques spécialités locales, mouton Barèges-Gavarnie, garbure, fromage du Val d'Azun, tourte aux myrtilles, berlingots de Cauterets, le porc noir de Bigorre, ...

Tous les lundis, l'apéro vin et fromages, c'est à Marsous, avec le Wine Truck et la ferme Gainza de 16h à 20h.

ON LE NOTE...

Le marché du dimanche à Arrens-Marsous est une institution. Depuis 1983, les exposants proposent leurs produits aux habitants du Val d'Azun et aux touristes tous les dimanches matin durant les mois de juillet et d'août sur la place du Val d'Azun.

ON SORT...

Festival Pyrénéen de l'Image Nature
Festival Trad'Azun
Festijam

EN PRATIQUE

→ ACCÈS EN VOITURE

Depuis Bordeaux : autoroute A65 jusqu'à Pau, ensuite autoroute A64 jusqu'à Tarbes puis Lourdes et voie rapide jusqu'à Argelès-Gazost.

Depuis Toulouse : autoroute A64 jusqu'à Tarbes, puis Lourdes et voie rapide jusqu'à Argelès-Gazost.

→ BON À SAVOIR

Office de tourisme du Val d'Azun :
tél. : 05 62 97 49 49 - Maison du Val d'Azun, place du Val d'Azun,
65400 Arrens-Marsous - www.valdazun.com
Gare SNCF de Lourdes puis transfert en bus ou en taxi.

→ ACCÈS

Camping GCU Rue des Paus - 65400 ARRENS-MARSOUS
En venant d'Argelès-Gazost, à droite après le magasin Proxy.
En venant du col du Soulor, à gauche après le Proxy.
GPS : 0° 12' 50" O 42° 57' 26" N

Nouveau partenariat aux Pays-Bas

PAR NICOLAAS VAN DER TOORN, CT PAYS-BAS

Le GCU a signé une convention de partenariat avec le camping Den Blanken à Neede, dans l'est des Pays-Bas, près de la frontière allemande. Ce camping s'oriente notamment vers les familles avec des enfants jusqu'à 12 ans et les campeurs 50+, tranquillité et confort sont assurés pour tous ceux qui recherchent un séjour de repos dans un cadre rural. Ce qui ne veut pas dire que le campeur sera en manque d'activités. Sur le terrain lui-même il y a, bien sûr, une piscine avec deux bassins et des animations bon enfant, comme nous les connaissons aussi sur nos terrains GCU. Mais la région, elle aussi, est très riche du point de vue culturel avec ses nombreux châteaux, manoirs avec des jardins majestueux. Les deux musées châteaux More à Gorssel et Ruurlo hébergent une impressionnante collection de peintures réalistes dans un cadre magnifique. Différents musées aussi dans la ville la plus proche d'Enschede. Sachez que les musées néerlandais, qu'ils soient à caractère artistique ou culturel, se distinguent par leurs qualités éducatives et interac-

tives de sorte que les enfants y trouvent également leur compte. Les villes d'Enschede, Hengelo, Almelo, Zutphen, Arnhem, mais aussi Gronau et Nordhorn en Allemagne se situent toutes dans un rayon de 30 km autour du camping. Outre ces possibilités d'excursions culturelles, la région se prête particulièrement à des activités sportives "douces": les nombreuses promenades proposées à pied ou à vélo permettent de profiter en famille de la nature environnante, et ce en toute tranquillité sur des sentiers balisés et des pistes cyclables sécurisés. Ce camping "nature" est complémentaire avec Delftse Hout, notre autre camping partenaire aux Pays-Bas qui "déssert" plutôt les grandes villes comme Rotterdam, La Haye, Utrecht et Amsterdam et des villes historiques de taille moyenne comme Delft, Gouda et Leyde. La distance entre les deux campings néerlandais est de 200 km.

QUELQUES CHIFFRES:

- terrain 7,5 hectares
- 165 emplacements, spacieux mais aussi espacés
- 14 locatifs
- 30 emplacements pour camping-car
- 45 emplacements à l'année

CONTACT :

Camping Den Blanken
Diepenheimseweg 44
7161 LW Neede Pays-Bas
Tél. : +31 547 351353
Mail : info@campingdenblanken.nl
Site : www.campingdenblanken.nl

L'accès au camping ne présente aucune difficulté, le réseau (auto) routier néerlandais est très développé et gratuit. Pour plus d'infos, tarifs, etc. voir notre site, page [Les campings partenaires: un "plus" pour les adhérents / Groupement des Campeurs Universitaires de France \(www.gcu.asso.fr\)](#)

Photo DR



EXTENSION DU PARTENARIAT KLAUSENHORN (LAC DE CONSTANCE, ALLEMAGNE)

PAR HANS-JOACHIM MAUER, CT ALLEMAGNE

Depuis 2021 la direction du camping Klausenhorn assure également la gestion du camping naturel de Litzelstetten-Mainau. De ce fait, la convention actuelle couvre désormais les deux terrains, de sorte que les adhérents du GCU bénéficient des mêmes avantages (10 % sur le tarif des personnes) que les membres du DCC (Deutsche Camping Club).

Le camping de Litzelstetten-Mainau est très petit et situé contre le flanc d'une colline, ce qui implique quelques restrictions: l'accès est interdit aux caravanes, seuls les camping-cars de moins de 6 mètres et les tentes sont acceptés. Il n'y a pas non plus de places de parking pour les voitures.

Le camping se trouve à 5 km du Klausenhorn, juste en face de l'île aux fleurs de Mainau. Rénové, le terrain dispose de sanitaires modernes et d'un bistrot.

Voir aussi www.naturcamping-mainau.de

LES CAMPINGS PARTENAIRES EUROPÉENS: UN CIRCUIT NORDIQUE

PAR NICOLAAS VAN DER TOORN, CT PAYS-BAS

Avec le partenariat allemand sur le Rhin conclu l'année dernière et le dernier aux Pays-Bas, le GCU offre à ses adhérents la possibilité de camper sur onze terrains européens sélectionnés par nos Correspondants Territoriaux de cinq pays européens.

Si Clifden en Irlande, Klausenhorn et Berlin en Allemagne ainsi que Pettenasco en Italie sont plutôt excentrés par rapport à Paris, plusieurs campings partenaires se trouvent à des distances raisonnables entre eux permettant ainsi de faire un circuit découverte.

Quelques distances pour réaliser un circuit nordique depuis Paris :

- | | |
|-----------------------------------|--------|
| - Paris - Bruges (Belgique): | 300 km |
| - Bruges - Delft (Pays-Bas): | 200 km |
| - Delft - Neede (Pays-Bas): | 200 km |
| - Neede - Inselrhein (Allemagne): | 400 km |
| - Inselrhein - Paris: | 550 km |

Soit un parcours de 1650 km depuis Paris. Pour faire un crochet à Berlin il faut compter environ 1200 km AR depuis Neede (Pays-Bas) ou Mayence (Allemagne).

Les campings partenaires 2022*

PAR ALAIN SCHMITT ET NICOLAAS VAN DER TOORN

Pour bénéficier d'une réduction sur tous les terrains listés ci-dessous, vous devez mentionner dès la première correspondance et répéter à chaque contact que vous êtes adhérent GCU.

Si vous faites une réservation en passant par le site Internet d'un des campings partenaires, envoyez parallèlement un mail confirmant votre adhésion.

Sur place, vous présenterez votre attestation d'adhésion de l'année en cours, à imprimer depuis votre espace adhérent.

Il est conseillé aussi de consulter les sites Internet de nos campings partenaires, ils organisent souvent des excursions etc. ou signalent la présence d'activités culturelles dans les environs pendant telle ou telle période.

Les informations données ici ne concernent que les principales coordonnées des campings partenaires européens et français.

Pour un bref descriptif et la tarification, consultez notre site www.gcu.asso.fr → Terrains → Les campings partenaires.

Cinq conseils importants :

1. Munissez-vous de votre attestation d'adhésion à télécharger depuis votre espace adhérent.
2. Les campings partenaires sont très recherchés, il est donc très important de **réserver**, surtout en haute saison.
3. Vérifiez les **heures d'ouverture de la réception**.
4. Consultez les **sites Internet** de ces terrains pour de plus amples renseignements, aussi quant aux tarifs plus détaillés (animaux, douches, électricité, etc.).
5. Vu la crise sanitaire qui touche toute l'Europe et afin d'éviter des surprises, il est indispensable de consulter les conditions particulières sur les sites Internet des campings partenaires au moment de la réservation et juste avant votre départ.

> EUROPE

BRUGES (Belgique)

Camping Memling

<http://www.brugescamping.be/fr/home/>

CLIFDEN (Irlande)

Clifden Camping Caravan Park

www.clifdencamping.com

DELFT (Pays-Bas)

Camping Delftse Hout 4 étoiles

www.delftsehout.nl (version française disponible)

NEEDE (Pays-Bas) **nouveau**

Camping Den Blanken 4½ étoiles

www.campingdenblanken.nl

BERLIN (Allemagne)

Camping Kladow DCC (Camping-Club Allemand)

www.dccberlin.de/kladow

Camping Gatow DCC (Camping-Club Allemand)

www.dccberlin.de/gatow

CONSTANCE (Allemagne)

Camping Klausenhorn

www.camping-klausenhorn.de

Camping Litzelstetten-Mainau **nouveau**

www.naturcamping-mainau.de

HEIDENFAHRT (Allemagne)

Camping Inselrhein

www.inselrhein.de

LAC D'ORTA (Italie)

Camping Royal

www.campingroyal.com

> FRANCE

CHAMPIGNY-sur-MARNE (proche Paris)

Camping Paris Est - Homair Vacances

www.paris-camping.fr

CORBARA (Corse)

Camping BALANEA

<http://www.balanea.net>

MARCIAC (Gers)

Camping du Lac

www.camping-marcia.com

NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)

Camping municipal Les Pâtis

www.wildbed.fr

PLAISANCE (Gers)

Camping de l'Arros

www.campingdelarros.com

ST-ÉTIENNE-du-BOIS (Ain)

Camping du SEVRON

www.campingdusevron.fr

VENDAYS - MONTALIVET (Gironde)

Camping Le Mérin

www.campinglemerin.com

XONRUPT-LONGEMER (Vosges)

Camping municipal du "Domaine de Longemer"

www.domainedelongemer.xonrupt.fr

* Informations indicatives et non contractuelles.

Bilan 2021 et perspectives 2022 ACS

PAR YANNICK DEREEP, DÉLÉGUÉ AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

BILAN 2021

LES ACTIVITÉS

En 2020, peu d'activités ont eu lieu en raison de la crise sanitaire. Pour le catalogue 2021, 27 activités en responsabilité, 9 partenariats et 6 randonnées étaient proposés. Certaines activités ont été annulées comme la rando-photos à cause du reconfinement et d'autres du fait du manque de participants.

Des activités comme la comédie musicale, la danse et la musique de La Grande Motte n'ont pas eu lieu pour des raisons inhérentes au GCU ainsi que les boucles à vélo à assistance électrique pour absence de participants.

Des demandes ou des offres particulières arrivent régulièrement mais elles exigent souvent un encadrement diplômé, les réglementations de plus en plus draconiennes ne nous permettant pas de les mettre en place.



LA FRÉQUENTATION

Pour 2021, 957 adhérents ont participé à nos propositions d'Activités Culturelles et Sportives.

Les réticences liées aux risques sanitaires ont été moindres que pour 2020 mais encore bien présentes.

Le besoin de renouer avec les ACS s'est senti cette année, celui de bouger et de s'activer aussi.

Les jeux de société de Loubeyrat mais encore le kayak à Pailhas ou la voile à Neuvic ont cette année encore marqué le pas.

Le volley à La Flotte continue aussi à fidéliser, dans une ambiance conviviale et familiale.

Les cyclos continuent à faire le plein.

La pétanque, de nouveau présente dans notre offre, a fédéré 19 personnes avides de conseils de grands joueurs.

Nos adhérents restent fidèles aux activités dans lesquelles ils retrouvent une certaine ambiance et leurs habitudes.

Il est à préciser que les activités nautiques tiennent le haut du classement avec le kayak à Pailhas, la voile à Neuvic et pour 2021 le windsurf qui a démarré avec beaucoup de promesses sur Lacanau.



LES ACTIVITÉS EN DÉCLIN

Certaines activités perdent de nouveau des adeptes et sont en difficulté.

La poterie, malgré un encadrement de valeur et des investissements en matériel, ne fait plus recette.

Le bridge, longtemps présent, ne rassemble plus non plus les participants nécessaires pour être pérennisé.

Même si la période encore incertaine a mis à mal certaines activités, elle ne doit pas être un filtre pour masquer une perte d'attraction. Et si le motif financier n'est pas l'élément essentiel, nous ne pouvons continuer à investir dans des activités qui ne rassemblent plus suffisamment d'adeptes pour perdurer. La volonté de la commission reste de satisfaire au mieux les différentes attentes de nos adhérents.

LES RANDONNÉES PÉDESTRES

Pour 2021, le choix a été de maintenir le projet 2020 dans les Pyrénées.

Seules 2 randonnées ont été maintenues : Err/Urr et Socoa/Hendaye pour un total de 19 randonneurs.



Photos DR

LES PARTENARIATS

Neuf partenariats étaient de nouveau proposés, toujours autant de difficultés pour vérifier les fréquentations.

Une réflexion s'impose pour revoir l'ensemble de ces partenariats pour que nos adhérents en profitent au maximum. Des changements auront probablement lieu par la suite.

PERSPECTIVES 2022

Comme nous l'avons laissé entendre précédemment dans le bilan, certaines activités ne font plus recette, il va falloir faire des choix.

La commission des ACS continue, avec l'aide des adhérent(e)s, des délégué(e)s de terrain et délégué(e)s territoriaux, à chercher de nouvelles activités.

L'activité danse de Loubeyrat va accueillir une nouvelle équipe avec la présence de professionnels, le paddle fait son apparition sous forme d'activité encadrée à Aiguebelette.

La marche nordique sera proposée à Saint-Jorioz avec ou sans matériels.

Vous aurez la possibilité de louer des paddles à Neuvic en activité sans encadrement.

Des randonnées à Saint-Jorioz et en Bretagne pourront combler vos envies d'espace et de liberté.

Toutes les activités satisfaisantes tous les ans seront de nouveau d'actualité.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer des activités, en responsabilité ou en partenariat, toutes les idées sont bonnes à prendre en considération.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter de bons moments partagés dans le cadre des ACS !



Photo BUREAU MONTAGNE DU LAC D'ANNECY

NOUVEAUTÉ ACS

Marche nordique - Saint-Jorioz

du 1^{er} juin au 26 août 2022

Tous les mardis après-midi de 14 h 30 à 16 h 00

- Séances de marche nordique de 1 h 30
- Apports techniques pour apprendre à marcher de manière propulsée et dynamique avec des bâtons
- Séances assurées par un accompagnateur en montagne/ Éducateur sportif diplômé d'Etat
- Parcours en boucle le plus souvent
- Nous alternerons de la technique avec du cardio en fonction des niveaux.
- Les séances commenceront le plus souvent par 10 minutes d'échauffement, un gros corps de séance dédié à la marche, 15 minutes de renforcement musculaire et exercices de technique. Fin de séance avec des étirements
- Pour tous niveaux

Matériel à prévoir

- Les bâtons de marche nordique pourront être prêtés. Il est nécessaire de posséder des bâtons spéciaux avec des gantelets, les bâtons avec dragonnes de type randonnée ne conviennent pas.
 - Une ceinture porte bidon (500 ml d'eau)
 - Chaussures type baskets de course à pied ou trail
- > **Prix séance : 12,00 € / personne**

Contact

Fabien Vigné
Bureau Montagne du lac d'Annecy
06 85 93 70 25

Présentation du catalogue des ACS 2022

PAR YANNICK DEREEP

Le catalogue ACS 2022 sera consultable sur le site Internet du GCU à partir de fin mars.

Après deux saisons particulières, la commission des ACS propose quelques nouveautés avec la volonté d'actualiser les tendances sportives et culturelles.

La marche nordique fait son entrée au catalogue pour la première fois, les randonnées se répartissent sur le territoire...

De nouveau cette année, la priorité reste de proposer à nos adhérents le maximum d'offres sur nos terrains de camping. Les sports nautiques restent les activités phares de notre catalogue, avec bien d'autres.

Certaines se renouvellent afin de répondre au mieux à vos attentes.

La sécurité est importante et des règles nationales draconiennes sont parfois compliquées à appliquer, c'est pourquoi certaines activités dites "à risques" nous obligent de passer par des prestataires professionnels.

La commission des Activités Culturelles et Sportives au sein du GCU met toute son énergie pour satisfaire ses adhérents, n'hésitez pas à nous proposer vos projets.



LES RANDONNEURS (SUITE)

SOUVENIR (PRESQUE) IMAGINAIRE RAPPORTÉ PAR ONCLE DOB

Vous rappelez-vous mes cyclo-randonneurs de l'été dernier ? Je vous les ai présentés dans le N°311 de notre revue (celle de l'été 2021). Ils nous avaient alors proposé un circuit en Auvergne, de Loubeplat à Saint-Bonnet-le-Bourg, qui faisait découvrir six de nos terrains ainsi qu'un long enchaînement de sites touristiques exceptionnels.

Je leur avais expliqué que ce parcours présentait un dénivelé cumulé qui pouvait être de nature à décourager bien des bonnes volontés (je me sentais peu enclin à dévoiler la faiblesse de mes mollets... et à exposer publiquement la modestie de mon entraînement). Je m'étais attiré un petit sourire qui montrait

qu'ils n'étaient pas dupes et ils m'avaient alors promis un circuit qui compterait moins de pentes à gravir...

Ils ont tenu parole ! Ils m'ont envoyé un superbe Tour de Bretagne. Il est vrai que le GCU ne manque pas de campings dans cette magnifique région, et que les pentes y sont moins fortes qu'en Auvergne. Je me méfie cependant de certaines petites routes bretonnes bien dotées en raidillons affichant 12 voire 18 %.... Cette fois, c'est la longueur du circuit qui mettra les mollets à rude épreuve... Il reste quelques mois pour s'entraîner sérieusement en se rappelant que la réputation des coureurs cyclistes bretons n'est pas usurpée...

Tour de Bretagne à vélo

PAR VIRGINIE LAMULLE ET DOMINIQUE BIRMAN

En plus de découvrir une magnifique région, ce tour de Bretagne vous permettra de découvrir tous les campings GCU bretons ainsi que ceux de la Loire-Atlantique : Mesquer et Pornichet.

À l'issue de ce tour vous aurez parcouru 1 020 km, pour un dénivelé positif de 5 200 m.

Remarque : les BPF (Brevet des Provinces Françaises) seront précisés tout au long du parcours. Ce sont généralement de beaux villages ou de beaux sites très convoités par les cyclotouristes.

En allant sur ce site, vous trouverez la carte de chaque étape :

<https://www.visorando.com/index.php?component=user&task=exNouveauProfil&typeSearch=dossiers&idDossier=15298>

1^{RE} ÉTAPE : LE MONT-SAINT-MICHEL – ST-CAST-LE-GUILDO : 93 KM, DÉNIVELÉ : 384 M.

À voir sur le parcours :

- Bien que normand, le Mont-Saint-Michel étant l'un des sites de France les plus visités, il serait dommage de commencer ce périple breton à l'ouest du Couesnon, et d'ignorer ainsi cette merveille. Il est possible de se rendre à vélo au pied du Mont-Saint-Michel, et de laisser son vélo à l'entrée.
- À Cancale, vous pourrez déguster des huîtres sur la plage.
- Pointe du Grouin, site sauvage.
- Saint-Malo, cité corsaire. Une visite de la ville intra-muros s'impose, avec balade sur les remparts. Allez boire ensuite un verre "Au café du coin d'en bas de la rue du bout de la ville d'en face du port", café classé aux monuments historiques. Possibilité de prendre une navette maritime en direction de Dinard, ou bien passer par le barrage de la Rance.

- Dinard, station balnéaire réputée pour ses villas Belle Époque.

- St-Briac-sur-Mer : très beau village de pêcheurs.

- Saint-Cast-le-Guildo : BPF, cet ancien village de pêcheurs, plein de charme est devenu à la fin du XIX^e siècle une station élégante de la Belle Époque.

Sur le camping de St-Cast, vous trouverez une salle et deux tables de pique-nique.

2^{RE} ÉTAPE : ST-CAST-LE-GUILDO – TOURNEMINE : 90 KM, DÉNIVELÉ : 895 M.
À voir sur le parcours :

- Fort de la Latte, Cap Fréhel : site naturel classé, fleuron de la Côte d'éméraude, réserve naturelle.
 - Cap d'Erquy.
 - Saint-Brieuc : ses vieilles ruelles piétonnières, ses maisons à pans de bois, sa cathédrale (XIV^e-XV^e siècles) invitent à la flânerie.
- Le camping de Tournemine est équipé d'une salle et d'une table de pique-nique.

3^{RE} ÉTAPE : TOURNEMINE – LANDRELLEC : 105 KM, DÉNIVELÉ : 837 M.

À voir sur le parcours, différents villages (ou villes) dont le nom est connu de tous : Paimpol, Lézardrieux (sur les traces de Brassens...), Tréguier (BPF), Perros-Guirec, Ploumanac'h (BPF). Ces deux dernières villes sont situées sur la magnifique Côte de granit rose.

On passe aussi à proximité de l'île de Bréhat située au nord de Paimpol, du sillon de Talbert situé à Pleubian.

Le camping de Landrellec est équipé de tables de pique-nique.

4^{RE} ÉTAPE : LANDRELLEC – LOCQUIREC : 42 KM, DÉNIVELÉ : 412 M.

On passe à proximité de l'Île Grande, où vous pourrez voir une station ornithologique. On pourra faire un crochet par Pleumeur-Bodou avec son immense ballon de 50 m de haut, centre de télécommunications. On y trouve aussi un planétarium, un aquarium et le très insolite village gaulois d'Astérix qui inspira Goscinny et Uderzo.

Le camping de Locquirec dispose d'une table de pique-nique.

5^{RE} ÉTAPE : LOCQUIREC – BRIGNOGAN : 82 KM, DÉNIVELÉ : 372 M.

À voir sur le parcours :

- Morlaix : ville d'art et d'histoire à admirer.
 - Roscoff : vieux nid de corsaires, vieilles et belles maisons d'armateurs.
- Il n'y a pas de camping GCU dans les environs.

6^{RE} ÉTAPE : BRIGNOGAN – PORSPODER : 78 KM, DÉNIVELÉ : 320 M

On longe la Côte des abers. Deux fois par jour, la marée envahit les anciennes vallées (les abers), le plus connu étant l'aber Wrac'h. Pas de camping GCU dans les environs.





Photo Pierre RAPEY

7^e ÉTAPE : PORSPODER - DOUARNENEZ : 88 KM, DÉNIVELÉ : 849 M

En route vers la fin de la Terre (Finistère)!

Au Conquet (BPF), on embarque pour Camaret-sur-Mer (BPF), situé sur la magnifique presqu'île de Crozon.

Pour les amateurs, une grimpette au Menez Hom est possible, vue magnifique sur la baie de Douarnenez !

Douarnenez, grand port de pêche, on entre dans la Cornouaille. Le camping de Douarnenez dispose d'une table de pique-nique.

8^e ÉTAPE : DOUARNENEZ - PLOUHINEC : 52 KM, DÉNIVELÉ : 256 M**À voir sur ce circuit qui longe la côte :**

- Réserve ornithologique de Cap-Sizun où des milliers d'oiseaux se rassemblent au printemps.
- Pointe du Raz (BPF): c'est ici que se termine l'Europe.

Le camping de Plouhinec dispose de tables de pique-nique et d'un barnum l'été.

9^e ÉTAPE : PLOUHINEC - KÉRITY : 40 KM, DÉNIVELÉ : 172 M

- Calvaire de Notre-Dame-de-Tronoan : merveille de l'art breton.

- Pointe de Penmarch' avec son phare d'Eckmühl.

Le camping de Kéirty dispose d'un préau et de tables de pique-nique.

10^e ÉTAPE : KÉRITY - ÎLE TUDY : 24 KM, DÉNIVELÉ : 11 M

On prendra le bac à Loctudy qui nous mènera directement sur l'Île-Tudy.

Variante : Passer par Pont-l'Abbé, capitale du pays Bigouden.

Le camping de l'Île-Tudy dispose d'un barnum entre mai et septembre et de tables de pique-nique.

11^e ÉTAPE : ÎLE-TUDY - TRÉVIGNON : 36 KM, DÉNIVELÉ : 184 M**À voir sur le parcours :**

- L'Odet et sa vallée.
- Bénodet, très belle cité balnéaire.
- Concarneau : ville close, remparts de Vauban.
- Pointe de Trévignon.

On prendra le bac à Ste-Marine qui nous mènera à Benodet, ainsi qu'à Concarneau.

Le camping de Trévignon dispose de tables de pique-nique.

12^e ÉTAPE : TRÉVIGNON - LOMENER-PLOEMEUR : 55 KM, DÉNIVELÉ : 211 M**À voir sur le parcours :**

- Pont-Aven : rendue célèbre par Gauguin... et ses galettes.
- Riec-sur-Bélon, connue pour ses huîtres plates.
- L'ancien Fort de Keragan, à Fort Bloqué.

Le camping de Lomener dispose d'une salle et de tables de pique-nique.

13^e ÉTAPE : LOMENER-PLOEMEUR - ST-PIERRE-QUIBERON : 57 KM, DÉNIVELÉ : 47 M**À voir sur le parcours :**

- Lorient et son festival de musique interceltique début août.
- Port-Louis, place forte du XVI^e.
- Presqu'île de Quiberon, par la côte sauvage, BPF à Quiberon.
- Possibilité de passer une journée à Belle-Île (BPF).

Le camping de St-Pierre-Quiberon dispose d'un préau et de tables de pique-nique.

14^e ÉTAPE : ST-PIERRE-QUIBERON - SARZEAU : 53 KM, DÉNIVELÉ : 113 M**À voir sur le parcours :**

- Carnac (BPF) et ses alignements (2 935 menhirs).
- La Trinité-sur-Mer : grand port de voile.
- Locmariaquer : haut-lieu de la préhistoire, plus grand menhir du monde.
- Traversée du golfe du Morbihan entre Locmariaquer et Port-Navalo.
- Visite possible de l'île aux Moines et de l'île d'Arz.
- St-Gildas-de-Rhuys.

Le camping de Sarzeau dispose d'une salle, de tables de pique-nique, d'un garage et d'une épicerie-brasserie-bar.

15^e ÉTAPE : SARZEAU - MESQUER : 74 KM, DÉNIVELÉ : 188 M**À voir sur le parcours :**

- Ruines du château de Suscinio au milieu des marais, témoin de l'âge d'or breton.
- Traversée de la rivière de Penerf entre La Tour du Parc et Damgan.
- Traversée de la Vilaine au barrage d'Arzal.
- Pénestin et sa plage de la Mine d'Or.
- Mesquer.

Le camping de Mesquer dispose d'un barnum et de tables de pique-nique.

16^e ÉTAPE : MESQUER - PORNICHET : 58 KM, DÉNIVELÉ : 30 M (PAR LA CÔTE)**Deux possibilités pour aller de Mesquer à Pornichet :**

- Par le Parc Naturel de Brière
 - Par la côte en passant par Piriac-sur-Mer, Guérande (BPF), Batz-sur-Mer (BPF), le Croisic. À Pornichet, vous pourrez aller voir M. Hulot sur la plage de St-Marc.
- Le camping de Pornichet dispose d'un barnum et de tables de pique-nique.

Très bon périple à tous ceux qui se lanceront dans cette formidable aventure !



Photo Pierre RAPEY

46^e rassemblement des retraités

PAR BERNARD BONNET

L'Association des Campeurs Universitaires Retraités organise son 46^e rassemblement à St-Maurice-d'Ardèche, du dimanche 29 mai au samedi 18 juin 2022.

CINQ SORTIES D'UNE JOURNÉE SONT AU PROGRAMME :

Le 3 juin, visite du mas d'Alphonse Daudet le matin, repas à Joyeuse, spectacle sur Jean Ferrat à la ferme-théâtre de Lablachère l'après-midi.

Le 7 juin, visite de Viviers le matin, repas à Viviers, l'après-midi visite du moulin à huile de Bourg-St-Andéol, puis de la nougaterie de Vallon-Pont-d'Arc.

Le 8 juin, visite de la Grotte Chauvet-2 le matin, repas à l'Auberge du Pont-d'Arc, parcours des gorges de l'Ardèche l'après-midi en car en compagnie d'une guide-conférencière, puis visite de la maison de la lavande à St-Remèze.

Le 10 juin, balade dans la montagne ardéchoise avec la même guide-conférencière en remontant la haute vallée de l'Ardèche. Arrêts à Thueyts, le col de la Chavade, l'auberge de Peyrebeille. Repas au lac d'Issarlès. L'après-midi, Ste-Eulalie, le Mont Gerbier-de-Jonc et la maison du site, la ferme de Bourlatier, avec un retour par Vals-les-Bains.

Le 15 juin, visite du Musée Al sur le site de la ville antique d'Alba-la-Romaine le matin, repas au restaurant voisin, l'après-midi visite de Grignan et son célèbre château.

La visite de Vogüé tout proche est aussi au programme.

Les samedis sont consacrés aux concours de pétanque et diverses animations sont prévues en soirée. Le séjour se termine par le traditionnel repas, qui sera cette année autour du cochon de lait cuit à la broche.

Vous avez les liens pour charger la description complète du programme, le calendrier et le bulletin d'inscription sur le site du GCU, à la page de l'association des retraités :

<https://www.gcu.asso.fr/lasso-de-cu-retraités>

Vous pouvez aussi vous adresser au président Bernard Bonnet, 06 86 99 32 50, bernard.bonnet11@wanadoo.fr.

Venez nombreux, de sublimes paysages vous attendent.



Photo Bernard BONNET

SORTIE D'AUTOMNE 2021 DES CAMPING-CARISTES

PAR FRANÇIS BAULET

Vivante Andalousie !

Charme absolu malgré les 5 000 km d'un périple rassemblant 9 couples d'adhérents entre le 13 septembre et le 10 octobre. La saison des contrastes fondus dans la douceur des jours, le rythme des activités quotidiennes programmées par l'infatigable organisateur Fernand Médina et son épouse Marie-Jo, de plus servis par une pratique familiale de la langue, emportèrent l'admiration des néophytes. L'objet ? Des itinérances entre mers d'oliviers et villages blancs, des visites pédestres au cœur des villes d'histoire : Cordoue, la haute vallée du Guadalquivir, les routes de l'ouest vers Séville et Cadix, le retour vers Gibraltar, puis Grenade avant la remontée par la côte est. Une plongée dans la confluence de riches civilisations sans oublier l'originalité des activités quotidiennes heureusement coupées par les pauses à l'espagnole sur les terrasses des cafés et des restaurants.

NB : Un voyage de découverte est prévu pour le printemps sous la houlette de Roland Macles (probablement du 15 mai au 3 juin). Prendre les renseignements par mail (roland.malcles@wanadoo.fr) ou par tél. 06 03 00 23 67.

En gestation, une sortie d'automne en Suisse préparée par Yves Marx (yves.marx@wanadoo.fr).



Photo Francis BAULET

DU SAMEDI 13 AU VENDREDI 19 AOÛT

Rassemblement annuel 2022

Nous aurons le plaisir de vous retrouver dans le parc départemental d'Olhain dans le Pas-de-Calais.

Le département met à notre disposition le camping du parc du 10 au 21 août et plusieurs chambres dans sa résidence Éthic Étapes.



Photos DR

RASSEMBLEMENT ANNUEL - OLHAIN AOÛT 2022

Programme

Accueil à partir du 10 août sur le camping

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AOÛT

Réunion de la commission aménagements

MARDI 16 AOÛT

Accueil des participants
Réunion du conseil d'administration
Activités culturelles et sportives toute la journée
Animation au camping le soir

JEUDI 18 AOÛT

Journée des Délégués de Terrain et des Correspondants Territoriaux
À partir de 15 h 30 jusqu'à 18 h Forum ouvert à toutes et tous
Repas dansant le soir



Menu régional du repas dansant

- Apéritif : bière, vin ou soft (1/pers.)
- Tarte au maroilles
- Carbonnade flamande
- Glace spéculoos
- Boisson repas : bière, vin ou soft (1/pers.)
- (Menu susceptible d'être modifié)

LUNDI 15 AOÛT

Accueil des participants
Réunion des commissions du conseil d'administration
18 heures : inauguration à l'entrée du parc

MERCREDI 17 AOÛT

Accueil des participants
Réunion du conseil d'administration
Activités culturelles et sportives toute la journée
Animation au camping le soir
Marché de produits locaux de 16 à 20 heures

VENDREDI 19 AOÛT

Assemblée générale le matin
Conseil d'administration 2 l'après-midi suivie par :
Présentation du nouveau conseil d'administration

SAMEDI 20 AOÛT

Sorties : voir page 23

Le camping doit être libéré le dimanche 21 août

Forum 2022

Thème retenu pour échanger pendant les réunions annuelles territoriales : "**Dérèglement climatique : incidences sur nos campings et nos pratiques.**"

Pour le rassemblement annuel qui se déroulera à Maisnil-les-Ruitz (Pas-de-Calais) le forum prendra la forme d'ateliers participatifs en tables rondes.

- Échanges campeurs / administrateurs
- Échanges délégués de terrains / correspondant territoriaux
- Échanges sur le thème annuel

Le Forum est proposé à l'ensemble des adhérents du GCU. Il permet aux participants d'exprimer leur point de vue, d'échanger, d'apporter leur expérience mais surtout de pouvoir être acteurs de la vie de notre association. Il constitue un moment privilégié où les idées circulent dans un esprit constructif, convivial et détendu.
Les échanges se tiendront dans plusieurs salles du Parc Olhain à Maisnil-les-Ruitz le jeudi 18 août à partir de 15 h 30



SAMEDI 20 AOÛT 2022

Programme des sorties

PAR YANNICK DEREEP, PHILIPPE SOISSE, JEAN-PIERRE CROMBEZ

LEWARDE ET ARRAS

62€ + 6.20€ si visite des "boves" et du beffroi d'Arras

Le centre historique minier de Lewarde

Situé à Lewarde, à 8 km de Douai dans le Nord, le Centre Historique Minier se trouve au cœur du bassin minier. Il est installé sur le carreau de l'ancienne fosse Delloye qui regroupe 8 000 m² de bâtiments industriels, sur un site de 8 ha.

Créé à l'initiative des Houillères en 1982, le Centre Historique Minier ouvre au public en 1984 avec pour mission de conserver et valoriser la culture minière du Nord-Pas-de-Calais, afin de témoigner auprès des générations futures des trois siècles d'activité minière.

Trois structures le composent : un musée de la mine, un centre de ressources documentaires qui conserve les archives des compagnies minières et des Houillères du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais et un centre de culture scientifique de l'énergie pour replacer l'histoire du charbon dans l'histoire plus générale des énergies.

Près de 150 000 visiteurs sont accueillis chaque année sur ce site classé Monument Historique, inscrit depuis 2012 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nos adhérents visiteurs plongeront dans les entrailles de la mine lors de cette visite et découvriront la vie des mineurs aux travers des différentes reconstitutions.

Après s'être restaurés à la brasserie "Le briquet", nous nous dirigerons vers Arras.

Arras

Arras est réputé pour ses deux magnifiques places baroques qui forment un ensemble architectural unique au monde, son beffroi et sa citadelle, tous deux classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La visite du beffroi sera facultative, vous découvrirez les "boves" en visitant les souterrains de la ville puis vous aurez accès à la vue qui offre la montée au beffroi.



MONTREUIL-SUR-MER ET LA CÔTE D'OPALE

Gratuit en co-voiturage

Notre ami Hervé Grimbert, membre du comité organisateur, nous propose de découvrir Montreuil-sur-Mer d'une manière ludique.

Bien que situé à plus de 10 km de la mer, Montreuil fut pendant longtemps un port maritime de première importance. Les bateaux naviguaient sur la Canche jusqu'au port, qui ne permet plus aujourd'hui que la navigation de barques de pêche et de kayaks. Une boucle de 3 km, à la fraîcheur des arbres, offre de magnifiques points de vue sur la ville basse de Montreuil-sur-Mer et la campagne environnante.

En 2016, Montreuil-sur-Mer est élu deuxième village préféré des Français dans l'émission de Stéphane Bern sur France 2.

Vous vous restaurerez dans les nombreux petits restaurants du centre-ville.



Photo DR

L'après-midi permettra de se rendre dans l'une de nos belles stations balnéaires selon vos envies.

De Berck-sur-Mer en passant par Merlimont et Stella-Plage jusqu'au Touquet-Paris-Plage, notre belle côte bordée de longues et grandes plages. Nous y inviterons le soleil...



Photo PIXABAY



RASSEMBLEMENT ANNUEL 2022 À OLHAIN (PAS-DE-CALAIS)

Informations et bulletin réservations

Nous aurons le plaisir de nous retrouver dans le parc départemental d'Olhain dans le Pas-de-Calais pour notre rassemblement annuel.

Hébergements et restauration

Le département met à notre disposition le camping du parc du 10 au 21 août et plusieurs chambres dans sa résidence Ethic Etapes :

- Emplacements pour les camping-cars (aire de service à disposition) et emplacements nus
- Chambres d'hôtel (1 à 4 lits, accessibilité PMR – petit déjeuner inclus)

Un self-restaurant est ouvert tous les jours pour le petit-déjeuner et le déjeuner sans réservation. Le soir, le restaurant vous accueille sur réservation à l'accueil.

Réservations

Les réservations seront ouvertes **du mardi 5 avril au mardi 31 mai** exclusivement sur notre site réservation www.gcu.asso.fr ou depuis votre espace adhérent.

La réservation est limitée à la période du 10 au 21 août. Merci de réserver directement auprès du camping (résidence incluse) les nuitées qui précèdent et qui suivent : 03 21 27 91 79 ou contact@parcdolhain.fr

Tarifs des hébergements

- Emplacements nus et emplacements camping-car:** 10.80 € la nuitée quel que soit le nombre d'occupants + 0.20 € taxe de séjour par adulte et par nuitée (électricité incluse).
- Chambres (toutes sauf chambre simple):** 26.70 € par personne et par nuitée, petit-déjeuner inclus + 0.60 € taxe de séjour par adulte et par nuitée.
- Chambre simple :** 35.15 € par nuitée, petit-déjeuner inclus + 0.60 € taxe de séjour par nuitée.

Accès

Parc d'Olhain, rue de Rebrevue, 62620 Maisnil-les-Ruitz. Plan d'accès sur le site du parc www.parcdolhain.fr

Réservation soirée dansante et sorties

Fiche à remplir et à retourner accompagnée du règlement **avant le 31 mai** au secrétariat du GCU, soit par courrier au 72, Boulevard de Courcelles 75017 PARIS, soit par mail à gcu@gcu.asso.fr.

La confirmation de la réservation vous sera transmise exclusivement par e-mail. Les détails de la soirée et des sorties sont précisés dans la présente revue. Le nombre de participants à la sortie est limité, nous traiterons les demandes dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Une sortie est prévue à Montreuil-sur-Mer et Le Touquet-Paris-Plage, en co-voiturage. Modalités précisées sur place.

NOM: Prénom: N° adhérent:

N° tél.: E-mail (obligatoire):

Je souhaite participer à: Soirée dansante, repas inclus : 40 € x personne(s)

Sortie Centre Historique Minier de Lewarde et Arras, transport et déjeuner inclus : 62 € x personne(s)

Sortie Montreuil-sur-Mer et Le Touquet-Paris-Plage : gratuit

MONTANT TOTAL = €

Paiement et inscription avant le 31 mai par: chèque bancaire à l'ordre du GCU

chèque vacances (pas de remboursement de la différence)

prélèvement

Compte rendu du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à Saint-Maurice-d'Ardèche les 28 et 29 octobre après les 3 jours de réunions habituelles des commissions de travail.

ADMINISTRATION DU GCU

Depuis 2020, le GCU révise ses textes et documents juridiques : contrats, règlements, conventions, etc., à des fins de mise en conformité et d'harmonisation. Un collège d'administrateurs travaille conjointement avec le cabinet d'avocats lillois qui accompagne aussi le GCU sur d'autres volets. Cette année, le conseil d'administration a décidé de réviser l'ensemble de ses règlements de réservation et de séjour (conditions générales de ventes), les conventions commerciales, celles des activités culturelles et sportives et enfin celles d'accueil de groupe.

FINANCES ET BUDGET

La stabilité de la trésorerie, soutenue en cela par le prêt garanti par l'État (PGE) et la vente de Canet-en-Roussillon, n'enlève rien à la nécessité d'alléger les charges. Exemple du travail mené en ce sens, le conseil d'administration a acté l'adhésion du GCU au réseau national associatif de mutualisation des achats "Apogées".

Avant d'adopter le budget modificatif 2021-2022, le conseil d'administration rappelle également que d'autres axes doivent être développés : augmentation du nombre d'adhérents, diversification de l'offre, systématisation de l'analyse des retours sur investissement des projets, etc.

BILAN DE LA SAISON 2021

Le conseil d'administration rappelle que le dernier confinement sanitaire au printemps 2021 a occasionné des pertes sur les réservations et les séjours. En dehors de cette période, le GCU retrouve un taux de fréquentation proche de celui connu avant la crise.

L'association compte toujours 48 000 membres.

TARIFS ET SAISONS 2022

Le conseil d'administration a lancé une étude afin d'équiper certains campings de solutions de paiement mobiles par carte bancaire, autres que les terminaux habituellement loués par les banques. C'est d'autant plus important qu'il s'agit d'un critère de classement des campings en 2 étoiles.

Il a ensuite acté les nouveaux mécanismes tarifaires et les nouvelles règles de saison présentées dans le numéro précédent de la revue et en vigueur depuis le 1er janvier 2022. En concertation avec les délégués des terrains, le conseil d'administration a entériné les périodes d'ouverture des campings. Dans un souci d'harmonisation de ces périodes sur l'ensemble du territoire, le nombre de dates d'ouverture est limité à 3 et celui de dates de fermeture à 2.

Les emplacements pairs seront proposés à la réservation par vague, entre le 22 et le 24 mars, afin de limiter les effets d'engorgement des processus de paiements. Les réservations seront possibles en basse et haute saisons. Capbreton continue de faire l'objet d'une attention particulière, aussi aucun séjour sans réservation ne pourra être accepté, l'ensemble des emplacements sera proposé.

CAMPINGS - DÉLÉGUÉS DE TERRAIN

Le conseil d'administration a nommé Olivier Ghienne à Saint-Jean-en-Royans, Michel Tendron à Auvers-sur-Oise et Gaston Scherpereel à Castels.

CAMPINGS - CLASSEMENT

Une cinquantaine de campings seront classés cette année. Pour rappel, le classement des campings intervient tous les 5 ans. La commission des aménagements et les délégués de terrain sont à l'œuvre pour obtenir les points nécessaires.

CAMPING - LOCATIFS

Le conseil d'administration a entériné le plan d'acquisition de nouveaux locatifs, présenté par la commission des aménagements. Il est à noter que les effets de la crise se font ressentir sur les capacités des fournisseurs à produire les locatifs attendus.

COMMISSION INTERNET ET INFORMATIQUE

La commission a présenté ses travaux sur le maintien du système d'information, sur les besoins en téléphonie et connexions internet, sur les tablettes et les configurations des campings. Différents groupes de travail ont été formés pour préparer la saison 2022.

COMMISSION ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

La commission a communiqué son bilan pour 2021: un peu plus de 1100 stagiaires, nombre proche de celui de 2019. Elle a présenté ensuite son budget comprenant des investissements pour renouveler par exemple la flotte de bateaux à Neuvic ou le matériel de volleyball de La Flotte.

COMMISSION TEXTES ET DOCUMENTS

Hormis les chantiers juridiques évoqués plus haut, la commission travaille sur les nouvelles consignes de fonctionnement pour 2022. La commission refond également les guides à la disposition des bénévoles : guide du gestionnaire des locatifs, guide de la personne de jour, etc.

RÉSEAUX

Le conseil d'administration a rendu compte des rendez-vous marquants avec ses partenaires et plus particulièrement l'UNAT (travaux sur le bénévolat, travaux sur le tourisme social et solidaire) et l'ESPER (participation au CA, séminaire de rentrée, publication du GCU, etc.).

RASSEMBLEMENT 2022 À OLHAIN

Les départements des Hauts-de-France sont mobilisés pour préparer l'événement. L'organisation se précise, et les modalités de réservation et de séjour pourront être actées rapidement.



CONVOCATION
—
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
—
2022

“ Chère adhérente, cher adhérent,
Nous vous prions de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire du Groupement des Campeurs Universitaires de France.
Comme nous l'autorisent les statuts modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 5 mai 2021, les votes se feront par voie électronique, sans pouvoirs.

Veuillez agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos sentiments dévoués. **”**

*Pour le conseil d'administration,
Claire BAZIN, présidente*

LIEU

Salle polyvalente de la base départementale d'Olhain

DATE

Vendredi 19 août 2022

ORDRE DU JOUR

**Élection des administrateurs ;
Modifications du règlement intérieur ;
Rapport d'activité 2021-2022 ;
Compte rendu financier 2021-2022 ;
Rapport du commissaire aux comptes ;
Réponses aux questions écrites*.**

* Les questions diverses et d'intérêt général pour l'AGO du vendredi 19 août 2022 sont à adresser par écrit au secrétariat du GCU au plus tard le mardi 14 juin 2022. Précisez votre n° adhérent, nom, prénom (si toutes ces données ne sont pas renseignées, la question ne sera pas traitée). Au-delà de cette date, une réponse sera faite individuellement à partir du mois d'octobre.

Modifications du règlement intérieur 2021

⌚ TEXTE 2019

ARTICLE 1 – MOYENS (article 5 des statuts)

La liste, non limitative, des moyens d'action de l'association est la suivante :

- 1° le repérage et le recensement de tous terrains propres au camping ;
- 2° la création de terrains de camping ; l'organisation et la pratique sur ces terrains, d'activités de loisirs, culturelles, sportives, de plein air et de jeux ;
- 3° l'adhésion à toute association dont l'activité se rapporte ou contribue à la réalisation de son objet ;
- 4° la création de partenariats avec d'autres terrains de camping ou avec d'autres associations poursuivant un objectif comparable ;
- 5° la prise de toute participation dans des sociétés civiles ou commerciales dont l'activité se rapporte ou contribue à la réalisation de son objet, à l'exclusion des sociétés en nom collectif et des sociétés en commandite ;
- 6° la réalisation de toutes prestations de services à caractère administratif et financier au profit de ses filiales ;
- 7° l'information auprès de ses membres, notamment par l'édition et la diffusion d'un guide des terrains et d'une revue trimestrielle "Plein Air et Culture", et par la publication de communiqués, renseignements techniques, photographiques, relations de voyages, etc. ;
- 8° la publication de communiqués dans toute revue professionnelle, syndicale ou autre lue par ses membres ;
- 9° la formation permanente et l'information de son personnel, de ses délégués de terrains et de ses membres.

ARTICLE 7 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(article 9 des statuts)

Le conseil d'administration de l'association est composé de 18 membres dont douze élus directement parmi les membres adhérents de l'association réunis en assemblée générale ordinaire.

Les candidats à un poste d'administrateur élu par l'assemblée générale devront obligatoirement répondre à une invitation pour une journée d'information au secrétariat du GCU à Paris préalablement à l'élection ; une fois élus, une formation pourra leur être proposée.

⌚ NOUVEAU RÈGLEMENT INTERIEUR 2021

ARTICLE 1 – MOYENS (article 5 des statuts)

La liste, non limitative, des moyens d'action de l'association est la suivante :

- 1° le repérage et le recensement de tous terrains propres au camping ;
- 2° la création de terrains de camping ; l'organisation et la pratique sur ces terrains, d'activités de loisirs, culturelles, sportives, de plein air et de jeux ;
- 3° l'adhésion à toute association dont l'activité se rapporte ou contribue à la réalisation de son objet ;
- 4° la création de partenariats avec d'autres terrains de camping ou avec d'autres associations poursuivant un objectif comparable ;
- 5° la prise de toute participation dans des sociétés civiles ou commerciales dont l'activité se rapporte ou contribue à la réalisation de son objet, à l'exclusion des sociétés en nom collectif et des sociétés en commandite ;
- 6° la réalisation de toutes prestations de services à caractère administratif et financier au profit de ses filiales ;
- 7° l'information auprès de ses membres, notamment par la diffusion d'une revue "Plein Air et Culture", et par la publication de communiqués, renseignements techniques, photographiques, relations de voyages, etc. ;
- 8° la publication de communiqués dans toute revue professionnelle, syndicale ou autre lue par ses membres ;
- 9° la formation permanente et l'information de son personnel, de ses délégués de terrains et de ses membres.

ARTICLE 7 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(article 9 des statuts)

Le conseil d'administration de l'association est composé de 18 membres dont douze élus directement parmi les membres adhérents de l'association réunis en assemblée générale ordinaire.

Les candidats à un poste d'administrateur devront obligatoirement répondre à une invitation pour une journée d'information au secrétariat du GCU à Paris préalablement à l'élection ; une fois élus, une formation pourra leur être proposée.

Pour être élu un candidat doit recueillir la majorité relative des suffrages exprimés. En cas d'égalité des voix entre plusieurs candidats le(s) plus jeune(s) est/sont élu(s).

Les fonctions de membres du conseil d'administration cessent au terme de leur mandat ainsi que par la démission, la perte de la qualité au titre de laquelle la désignation est intervenue, la révocation, l'atteinte de la limite d'âge et la dissolution de l'association.

En cas de vacance (par défaut de candidature ou pour toute autre cause) d'un poste d'administrateur, il sera procédé à son élection à la plus proche assemblée. Le mandat du membre nouveau prendra fin à la date à laquelle aurait normalement expiré le mandat vacant. Toutefois, si le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum statutaire, le conseil d'administration pourra coopter un membre provisoire jusqu'à la prochaine assemblée.

Chaque candidat aux fonctions d'administrateur devra envoyer sa candidature au président, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse du siège social, au plus tard 90 jours avant la date du vote.

7.1 MODALITÉS D'ÉLECTION DES TROIS ADMINISTRATEURS, CORRESPONDANTS TERRITORIAUX

Tous les deux ans, l'assemblée des correspondants territoriaux procède à l'élection par renouvellement par tiers, **a bulletins secrets**, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

7.2 MODALITÉS D'ÉLECTION DES TROIS ADMINISTRATEURS, DÉLÉGUÉS DE TERRAINS

Tous les deux ans, l'assemblée des délégués de terrains procède à l'élection par renouvellement par tiers, **a bulletins secrets**, d'un de ses membres pour siéger au conseil d'administration, conformément à l'article 9 des statuts.

7.3 MODALITÉS D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS, MEMBRES ADHÉRENTS

Chaque candidat aux fonctions d'administrateur, devra envoyer sa candidature au président, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse du siège social, au plus tard 90 jours avant la date du vote.

Pour être élu au premier tour, un candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés. Au deuxième tour, la majorité relative suffit.

En cas d'égalité des voix entre plusieurs candidats, c'est le ou les plus jeunes qui sont élus.

Les fonctions de membre du conseil d'administration cessent au terme de leur mandat ainsi que par la démission, la perte de la qualité au titre de laquelle la désignation est intervenue, la révocation, l'atteinte de la limite d'âge et la dissolution de l'association.

En cas de vacance (par défaut de candidature ou pour toute autre cause) d'un poste d'administrateur, il sera procédé à son élection à la plus proche assemblée. Le mandat du membre nouveau prendra fin à la date à laquelle aurait normalement expiré le mandat vacant.

Toutefois, si le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum statutaire, le conseil d'administration pourra coopter un membre provisoire jusqu'à la prochaine assemblée.

ARTICLE 10 - RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(article 10 des statuts)

La présence de la moitié au moins des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple des présents; en cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le vote par procuration est interdit.

Tout membre élu du conseil d'administration, absent à trois séances consécutives sans excuses reconnues valables par le conseil d'administration, pourra être considéré comme démissionnaire.

ARTICLE 11 - COMPOSITION DU BUREAU (article 12 des statuts)

Le président, les deux vice-présidents, le secrétaire général et le trésorier sont nommés parmi les douze administrateurs, membres adhérents de l'association, élus par l'assemblée générale ordinaire. Les trois autres membres du bureau sont nommés parmi les membres du conseil d'administration.

7.1 MODALITÉS D'ÉLECTION DES TROIS ADMINISTRATEURS, CORRESPONDANTS TERRITORIAUX

Tous les deux ans, l'assemblée des correspondants territoriaux procède à l'élection par renouvellement par tiers **d'un ou des membre(s)** pour siéger au conseil d'administration par toute procédure dématérialisée ou tout autre moyen, conformément à l'article 9 des statuts.

7.2 MODALITÉS D'ÉLECTION DES TROIS ADMINISTRATEURS, DÉLÉGUÉS DE TERRAINS

Tous les deux ans, l'assemblée des délégués de terrains procède à l'élection par renouvellement par tiers **d'un ou des membre(s)** pour siéger au conseil d'administration par toute procédure dématérialisée ou tout autre moyen, conformément à l'article 9 des statuts.

7.3 MODALITÉS D'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS, MEMBRES ADHÉRENTS

Tous les deux ans, l'assemblée générale procède à l'élection par renouvellement par tiers **d'un ou des membre(s)** pour siéger au conseil d'administration par toute procédure dématérialisée ou tout autre moyen, conformément à l'article 9 des statuts.

ARTICLE 10 - RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(article 10 des statuts)

L'ordre du jour est fixé par le président et adressé avec la convocation au moins sept jours avant la séance.

La présence de la moitié au moins des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple des présents; en cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le vote par procuration est interdit.

Tout membre élu du conseil d'administration, absent à trois séances consécutives sans excuses reconnues valables par le conseil d'administration, pourra être considéré comme démissionnaire.

Si nécessaire, une réunion du conseil d'administration pourra se dérouler à distance.

Le conseil d'administration peut délibérer par procédure dématérialisée.

ARTICLE 11 - COMPOSITION DU BUREAU (article 12 des statuts)

Le président **est élu** parmi les douze administrateurs, membres adhérents de l'association, élus par l'assemblée générale ordinaire. **Les deux vice-présidents, le secrétaire général, le trésorier et les trois autres membres du bureau sont élus** parmi les membres du conseil d'administration.

ARTICLE 12 – ATTRIBUTIONS DU BUREAU ET DE SES MEMBRES

(article 13 des statuts)

Entre deux réunions du conseil d'administration, le bureau agit sur délégation de celui-ci.

Toutefois, le bureau ne peut agir sur délégation, sauf sur délégation explicite, expresse et exceptionnelle si les circonstances l'exigent, concernant les sujets suivants :

- l'orientation du groupement, notamment vis-à-vis des autres associations, mouvements, etc. ;
- toute décision de disposition sur des immeubles ou sur des valeurs mobilières ;
- le choix et la fixation des ressources ;
- le changement de siège social ;
- la désignation des membres d'honneur.

Le bureau se réunit sur convocation de son président ou, si celui-ci est empêché, de son vice-président le plus ancien dans la fonction. Les membres du bureau doivent participer personnellement aux réunions de celui-ci.

Les décisions du bureau sont prises à la majorité absolue des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le vote par procuration est interdit.

ARTICLE 12 – ATTRIBUTIONS DU BUREAU ET DE SES MEMBRES

(article 13 des statuts)

Entre deux réunions du conseil d'administration, le bureau agit sur délégation de celui-ci.

Toutefois, le bureau ne peut agir sur délégation, sauf sur délégation explicite, expresse et exceptionnelle si les circonstances l'exigent, concernant les sujets suivants :

- l'orientation du groupement, notamment vis-à-vis des autres associations, mouvements, etc. ;
- toute décision de disposition sur des immeubles ou sur des valeurs mobilières ;
- le choix et la fixation des ressources ;
- le changement de siège social ;
- la désignation des membres d'honneur.

Le bureau se réunit sur convocation de son président ou, si celui-ci est empêché, de son vice-président le plus ancien dans la fonction. Les membres du bureau doivent participer personnellement aux réunions de celui-ci.

Les décisions du bureau sont prises à la majorité absolue des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le vote par procuration est interdit.

Si nécessaire, une réunion du bureau pourra se dérouler à distance. Le bureau peut délibérer par procédure dématérialisée.

ARTICLE 16 – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les convocations peuvent être communiquées :

- par avis paru dans la revue qui précède l'assemblée générale et/ou
- par tout moyen écrit, tel que notamment par l'envoi d'une lettre simple envoyée aux adhérents.

ARTICLE 16 – ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les convocations peuvent être communiquées :

- par avis paru dans la revue qui précède l'assemblée générale et/ou
- par tout moyen écrit.

Le conseil d'administration définit pour chaque assemblée générale les modalités de fonctionnement et conditions de mise en œuvre du système de vote.

LE VOTE PRÉSENTIEL :

Tout membre se trouvant dans l'impossibilité de participer à une assemblée générale, peut :

- soit remettre son pouvoir à un autre membre de son choix, en utilisant l'imprimé publié à cet effet ou en le rédigeant sur papier libre, dans le respect des limites fixées par les articles 18 et suivants des statuts. Un membre ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise.
- soit adresser son pouvoir, sans indication de mandataire, au siège du GCU.

Tout membre se trouvant dans l'impossibilité de participer à une assemblée générale, peut :

- soit remettre son pouvoir à un autre membre de son choix, en utilisant l'imprimé publié à cet effet ou en le rédigeant sur papier libre, dans le respect des limites fixées par les articles 18 et suivants des statuts. Un membre ne peut détenir plus de vingt voix, la sienne comprise.
- soit adresser son pouvoir, sans indication de mandataire, au siège du GCU.

Les pouvoirs en blanc :

- impliquent un vote favorable à l'adoption des résolutions présentées par le conseil d'administration ;
- sont attribués au président, aux deux vice-présidents, au secrétaire général et au trésorier qui se les répartissent entre eux sans limitation ;
- ne peuvent en aucun cas entrer en compte pour les élections d'administrateurs.

Les pouvoirs en blanc :

- impliquent un vote favorable à l'adoption des résolutions présentées par le conseil d'administration ;
- sont attribués au président, aux deux vice-présidents, au secrétaire général et au trésorier qui se les répartissent entre eux sans limitation ;
- ne peuvent en aucun cas entrer en compte pour les élections d'administrateurs.

Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au siège du GCU au plus tard quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

La présentation d'une pièce d'identité (avec photo) et de la carte d'adhérent GCU de l'année en cours est nécessaire pour voter en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. En cas de non-présentation de la carte d'adhérent une vérification pourra être effectuée.

Pour être pris en compte, les pouvoirs doivent parvenir au siège du GCU au plus tard quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.

La présentation d'une pièce d'identité (avec photo) et de la carte d'adhérent GCU de l'année en cours est nécessaire pour voter en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire. En cas de non-présentation de la carte d'adhérent une vérification pourra être effectuée.

ARTICLE 17 - DÉLÉGUÉS DU GCU

17-1 DÉLÉGUÉS NATIONAUX GCU

Chaque membre du conseil d'administration en fonction prend le titre de délégué national GCU.

Sur les terrains, ils sont membres de droit du conseil des campeurs.

17-2 DÉLÉGUÉS GCU

Chaque correspondant territorial en fonction et chaque délégué de terrain en fonction prend le titre de délégué GCU.

Sur les terrains, ils sont membres de droit du conseil des campeurs.

17-3 DÉLÉGUÉS HONORAIRES GCU

Chaque délégué national GCU sortant et chaque ancien administrateur conserve le titre de délégué honoraire GCU jusqu'à interruption de son adhésion.

17-4 ANCIENS DÉLÉGUÉS OFFICIELS TEL QUE LE DÉFINISSAIT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2018

Chaque délégué officiel ayant conservé son titre de délégué officiel tel que le prévoyait le règlement intérieur 2018 prend le titre de délégué honoraire GCU. Sauf en cas d'interruption d'adhésion, ce titre est conservé 5 ans à compter de 2020.

LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Chaque membre reçoit la liste des résolutions et la liste des candidats, leur profession de foi, les bulletins de vote et deux enveloppes : une enveloppe sur laquelle est mentionnée l'identité du votant et dans laquelle sera versée la deuxième enveloppe, anonyme, contenant le bulletin de vote.

De tout membre ayant la possibilité de voter directement aucun pouvoir ne peut être accepté.

LE VOTE DÉMATÉRIALISÉ

Il est réalisé depuis un espace sécurisé. Le membre se connecte sur la plateforme de vote à partir des identifiants communiqués par e-mail. Depuis cet espace il peut prendre connaissance de tous les documents et réaliser son vote simplement en quelques clics.

De tout membre ayant la possibilité de voter directement aucun pouvoir ne peut être accepté.

ARTICLE 17 - DÉLÉGUÉS DU GCU

Les membres du conseil d'administration, les délégués de terrain, les correspondants territoriaux, en fonction, prennent le titre de délégué du GCU.

Sur décision du conseil d'administration, le titre de délégué du GCU peut être retiré.

17-1 DÉLÉGUÉS NATIONAUX GCU

Les administrateurs en fonction sont dénommés "délégués nationaux". Sur les terrains de camping, ils sont membres de droit du conseil des campeurs.

17-2 DÉLÉGUÉS GCU

Les correspondants territoriaux et les délégués de terrain en fonction sont dénommés "délégués GCU". Sur les terrains de camping, ils sont membres de droit du conseil des campeurs.

17-3 DÉLÉGUÉS HONORAIRES GCU

Les délégués nationaux sortants et les anciens administrateurs sont dénommés "délégués honoraires" jusqu'à interruption de leur adhésion.

17-4 ANCIENS DÉLÉGUÉS OFFICIELS TEL QUE LE DÉFINISSAIT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2018

Chaque délégué officiel ayant conservé son titre de délégué officiel tel que le prévoyait le règlement intérieur 2018 est dénommé "délégué honoraire". Sauf en cas d'interruption d'adhésion, cette dénomination est conservée 5 ans à compter de 2020.

DÉCÈS

LILIANE ALLARD

Dominique et Jean-Luc ALLARD ses enfants, Roland son gendre, Aurélien et Tom ses petits-enfants et Constance son arrière-petite-fille ont la douleur de vous faire part du décès de Madame ALLARD Liliane survenu le 11 octobre 2021 à St-Cyr-sur-Mer. Fidèle campeuse du GCU de La Croix-Valmer depuis 1960, elle aurait eu 95 ans en mars 2022.

BRUNO FAURE

Les campeurs universitaires des 04 et 05 ont la tristesse de vous faire part du décès de leur collègue et ami, Bruno FAURE. Délégué de terrain du GCU pendant de nombreuses années, il a participé activement à la mise en service et à l'entretien de plusieurs de nos campings dans les Hautes-Alpes. Pont d'Uf n'avait pas de secret pour lui. Toujours présent et actif lors des réunions de l'Antenne et des journées "petits travaux", il s'était beaucoup investi lors des deux rassemblements nationaux de Savines. Le bureau de l'Antenne et ceux qui le connaissaient présentent leurs sincères condoléances à Colette, son épouse, et à toute sa famille.

GUY HAMEL

Sylvie et Philippe ont la tristesse de vous faire part du décès de Guy Hamel.

Guy était adhérent au GCU depuis 1965, habitué du camping d'Agon-Coutainville.

Nous remercions de tout cœur tous ses amis qui nous ont témoigné de leur soutien.

ANNIE MASSON ET MICHEL WILSON

Les campeurs de Tourrettes ont une pensée particulière pour Annie Masson et Michel Wilson qui nous ont quittés en août dernier. Nous garderons d'eux beaucoup de bons souvenirs.

ANDRÉ VAUCHEZ

C'est avec une grande tristesse que les adhérents du Jura vous font part du décès d'André VAUCHEZ le mercredi 22 septembre 2021 à l'âge de 82 ans.

Adhérent de longue date, il avait fréquenté avec son épouse Françoise pendant plus de 30 ans le camping de La Flotte. Fidèle à nos assemblées, il aimait parler de nos valeurs avec des mots riches de sens.

Lors de notre dernière réunion, il était venu spécialement rappeler que "L'espace des Mondes Polaires" de Prémanon représentait un véritable attrait pour notre camping. Toutes nos condoléances à Françoise, son épouse, à ses enfants et petits-enfants.



Pierre Larrieux nous a quittés

PAR CLAIRE BAZIN, PRÉSIDENTE

Cher Pierre,

J'écris ces quelques mots en ne réalisant pas bien encore que tu nous as quittés. Car hier encore ta voix, au téléphone, était enthousiaste et toujours pleine de projets.

Le GCU, c'était tout pour toi, surtout les campings de Saint-Georges-d'Oléron et d'Auvers-sur-Oise.

Je me souviens que tu m'avais accueillie à Oléron dignement et tu étais fier de recevoir la présidente du GCU comme tu l'étais aussi avec ton ami, Jean-Louis Chevalier.

Tu respirais la joie de vivre au côté de ton épouse et de tes amis. Ton caractère épicurien y prenait toute sa place.

Je me souviens de ton caractère militant pour le GCU. Pendant 40 ans tu as assuré la fonction de délégué de terrain du GCU d'Auvers-sur-Oise. Tu défendais nos intérêts bec et ongles.

Tu en as connu des présidents du GCU... Je serai donc la dernière. Mais je garderai un très bon souvenir de toi. Ta voix était reconnaissable entre toutes. Ta gouaille et ton accent de titi parisien résonnent encore à mon oreille. Ton franc parler me manquera... nous manquera.

*"Nous quittons, un matin, les ruisseaux, les forêts,
Les adieux se sont faits, les yeux pleins de regrets.
Tout finit..."*

Extrait de la strophe IV de l'hymne du GCU

🕒 **Ça s'est passé en... 1956.**

En 1956 est accordée la 3^e semaine de congés payés. La France afflue dans les trains et sur la nationale 7. Les campings GCU affichent complet. Ici, le camping de Landrellec.

Photo DR

Temps fort du printemps en Normandie

UN ÉVÉNEMENT

Un événement exceptionnel

Le festival Pierres en Lumières rayonne aujourd'hui dans toute la Normandie. Il invite tous les publics, le temps d'une soirée, à partager un moment de convivialité et de magie autour de l'un des atouts majeurs de la région: le patrimoine.

Il fêtera cette année les 10 ans du festival dans le Calvados. En plus des illuminations et animations "classiques", des séances de cinéma seront organisées sur certains sites patrimoniaux. Tout le programme sur Calvados.fr.



Pierres en lumières en Normandie

Le samedi 21 mai 2022,
entre 20 h et 1 h du matin

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire
et des mesures gouvernementales

Coutainville

Vivez l'expérience normande
entre mer et bocages

Ouvert du 1^{er} avril
au 6 novembre 2022



Notre camping "Le Passous" (136 emplacements dont 6 mobile-homes) est un endroit calme et familial avec accès direct à la plage. Avec un littoral somptueux, des paysages champêtres relaxants, des espaces naturels prisés des pêcheurs à pied et des amoureux de la faune et flore sauvage, profitez d'une région riche en culture.

NOS CAMPINGS

Grandcamp-Maisy
Succombez au Calvados

Ouvert du 13 mai
au 25 septembre 2022



Notre camping (50 emplacements) est situé à proximité du haut lieu touristique des plages du débarquement et du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Passez un agréable séjour dans une ambiance familiale et chaleureuse.

